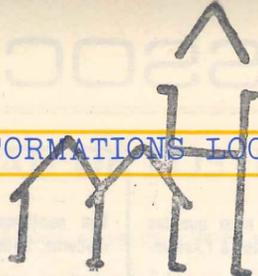


Mennecy-Info B.P. 25,91541
 MENNECY CEDEX
 Tél : 457.32.20.
 Directeur de la Publication :
 Jean-Jacques ROBERT, Maire.
 Commission Municipale de
 l'information et des relations
 publiques : R. BACA, Mr et Mme
 BERTHE, J.P. BOURIOT,
 F. GISSELBRECHT, D.
 LARZILLIERE, S. LEVASSEUR,
 M. MINSSIEUX, F. POITVIN.
 Ont participé à la rédaction de ce
 numéro : Mmes, Mrs : BLIN,
 BRACONNIER, CALLE,
 FOUCHER, JUSSEAUME,
 MONIER, BAFFREY, TELLIER,
 VIOLETTE, MANGE, FRANCO,
 SIMON, COSSON, les écoles, les
 associations et les Clubs.
 Maquette et mise en page :
 Frédéric BACA.
 Secrétariat de rédaction : Mmes
 LEDUC, BOURDIER.
 Imprimerie : COPYPRINT, 6 pl. des
 marguerites Mennecy
 Ce numéro est tiré à 4500
 exemplaires et diffusé à chaque
 famille Mennecoise.
 Dépot légal N° 22, Juin, Juillet,
 Août 84 ISSN.024.16395

PERIODIQUE D'INFORMATIONS LOCALES N°22



MENNECY
ET SON
HISTOIRE
 65, Av. Ch. de Gaulle
 91540 MENNECY

MENNECY

INFO

PRIX : 4^F JUIN, JUIL, AOUT, SEPT 84

Fête
 du parc
 le 24 Juin

P8

Volley ball
 les cadets
 champions
 d'Ile de
 France

P6

Rentrée
 Scolaire
 1984.85

P3

A propos
 de sécurité

P5

Vos petites
 annonces

P3

Echos des
 associations

P2

Une note
 de musique

P3

FÊTE DU
 BRIDGE en
 Hurepoix à
 l'Orangerie
 le 16 Juin

P6

des
 Collégiens
 Américains
 à Mennecy

P2

LE CIRQUE
 PINDER
 à la fête
 du parc

JUMELAGE

MENNECY - COUNTSTHORPE

l'Événement du 23 Juin 1984



I send my best wishes and say to you all how very pleased I am, to be representing COUNTSTHORPE for our official Twinning with MENNECY in June.

My visit to MENNECY will also be my first visit to FRANCE, and I can tell you that I'm very much looking forward to meeting you all, and forming the link between our communities.

Members of the Parish Council and of the Twinning Association tel me that you have a beautiful town and a lovely park and that MENNECY has the most delightful people.

In England, we have a saying "Big Oaks from little acorn do grow". We in COUNTSTHORPE look forward to a long and happy twinning with MENNECY and we wish that the acorns of friendship we shall be planting in June will grow strong and healthy for many years to come...

David JENNINGS
 Chairman of the Parish
 Council.

traduction
 page 8



1984 marque d'un nouveau "pas en avant", la politique d'ouverture et d'amitié que nous menons avec des villages semblables au nôtre dans des pays de langues différentes.

Aujourd'hui, nombreux sont les Mennecoïses pour qui RENNINGEN est une cité agréable dont on aime évoquer la place, le clocher et la mairie, et où on s'appelle maintenant par nos prénoms.

La visite l'an dernier à LONG ISLAND aux U.S.A. de la classe de Troisième du C.E.S., a permis aux parents de nos élèves, en recevant à leur tour ceux qui nous avaient accueillis, de leur faire "toucher du doigt" la France.

Les 23 et 24 Juin, au cours de notre fête communale, après d'agréables fiançailles, nous concrétiserons avec COUNTSTHORPE dans le LEICESTERSHIRE, nos liens par un jumelage officiel.

Nous ne recherchons pas, vous le savez et vous le souhaitez, des manifestations protocolaires, cependant nécessaires, mais plutôt, recevoir, dans la chaleur de nos foyers, ces amis anglais, en leur parlant de nous, de nos habitudes, de nos goûts.

Ce faisant nous oeuvrons dans l'amitié, pour une union de paix, apportant à nos enfants la possibilité d'améliorer leurs connaissances des langues étrangères, en découvrant d'autres citoyens de notre monde moderne.

"Bienvenue ! Habitants de COUNTSTHORPE ! MENNECY est pour vous ville ouverte !

Jean-Jacques ROBERT,
 Maire de MENNECY,
 Conseiller Régional d'Ile-de-France,
 Vice-Président du Conseil Général,

99.5 RADIOVAL 99.5

nouveau départ le 13 Juin 1984

La grille des programmes présentés ici est susceptible, compte-tenu des nouveaux projets qui nous parviennent encore aujourd'hui, de subir quelques modifications.... Soyez donc bien à l'écoute de nos programmes.

Il faut aussi savoir que cette grille est ouverte à tous et à toutes ; si vous avez des idées d'émissions et envie de "parler dans le poste" n'hésitez plus : écrivez-nous, téléphonez-nous : 457.32.32., venez nous voir... enfin, faites quelque chose !!

A bons animateurs.. salut!
 suite page 5

2^e CONCENTRATION

Vans . Customs . Chops .



LE CIRQUE
 PINDER
 à la fête
 du parc

Enquête sur nos industries

Les papeteries Lecoursonnoises sont dirigées par Messieurs Piollet et Gueret, pères et fils, fabricants de papier depuis trois générations.

L'ancienne usine Parisienne a été transférée à Mennecy en 1962, lors de la décentralisation, la papeterie s'est installée à l'emplacement de l'ancienne sucrerie car proche de l'Essonne, de la voie ferrée, à proximité de l'autoroute et de Paris.

Les papeteries Lecoursonnoises sont spécialisées dans la fabrication de papiers pour ondulé à partir de vieux papiers. On considère qu'avec une bonne organisation, 45 % des papiers produits peuvent être récupérés, c'est une source très importante en particulier pour les qualités nécessaires au carton ondulé.

Sans entrer dans trop de détails, voici les grandes lignes de la fabrication d'un papier composé de vieux papiers de récupération.

Cette fabrication comprend deux phases principales

- la préparation de la pâte.
- la transformation de cette pâte en papier.

suite page 5

LE PORTRAIT DU N°22

FRANCIS CHAILLOU,
 Jeune champion cycliste.

Mennecoïse depuis 1976, Francis Chaillou né le 31 Janvier 1969 à Tours, a été sacré à 15 ans 1/2 par l'hebdomadaire Régional le Republicain, champion départemental de l'Essonne des minimes en 1983.

Ce trophée est décerné sur la moyenne des résultats de l'année 1983 et Francis Chaillou avec 11 victoires, 6 places de second, 2 places de sixième et 1 de neuvième a bien été, de très loin, le meilleur Essonnien.

Francis est sociétaire d'un club voisin et ami, le Vélo Club de Ballancourt affilié à la Fédération Française de Cyclisme. Il a débuté à 10 ans avec le maillot orange en 1979 comme prélicencié.

Débuts prometteurs, jugez vous même 11 victoires et 2 places de second en 1980. Domage que le Vélo Club Mennecoïse affilié à la F.S.G.T. n'ait pas été existant à cette époque pour y accueillir cette graine de jeune champion en herbe.

En 1984, Francis devient cadet avec des courses de 40 à 70 kms. Il aura fallu peu de temps à notre jeune champion pour s'adapter au changement de rythme et de catégorie. Les résultats : 4 places de quatrième, 1 victoire à Savigny le 6 Mai dernier, 4ème au championnat de l'Essonne le 20 Mai. Ce premier bouquet de l'année en dit long sur ses possibilités : 10 tours de 3,9 kms avec un "faux plat" et 130 partants, les 39 kms en 1 heure et 1 minute, belle performance portant son palmarès à 23 succès depuis ses premiers coups de pédales en compétition.

Malgré cela, Francis n'a pas la grosse tête, il est très reconnaissant à tous ceux qui l'entourent et lui prodiguent bon nombre de conseils, en particulier la grande famille du V.C.B. avec à leur tête l'inlassable Président "Marcel Chaumier" qu'il adore, et surtout Jacques qui s'occupe avec amour (Francis dit qu'il en fait quelquefois trop) de la section cadets de Ballancourt. Jacques, dirigeant, masseur, mécanicien, nounou, etc..., c'est Monsieur Chaillou, le père de Francis, qui a la charge des 8 cadets Ballancourtois.

Se prétendant sprinter moyen et pas très bon descendeur, Francis préfère les victoires "échappées" grâce à ses qualités de grimpeur et de rouleur.

Sérieux pour se préparer et très équilibré, il prétend que pour gagner il faut les jambes bien sûr mais aussi la tête. Ses idoles "Fignon et Hinault".

Quand nous lui demandons : Pourquoi si peu de jeunes dans cette difficile discipline qu'est le vélo, il répond : le bowling est moins fatiguant.

Francis aime la musique, il a aussi une prédilection pour les sports individuels, il a essayé avec moins de succès l'athlétisme en 1981. Du côté des études, Francis prépare (de façon satisfaisante) un C.A.P. de mécanicien auto au Centre d'Apprentissage de la Nacelle.

Ses hobbies : la pêche et être dehors mais aussi se retrouver dans leur appartement à la Jeannotte avec sa soeur et ses parents (il les dit "formidables"). Il aime être au milieu de sa famille avec les nombreuses coupes occupant une place de choix dans le living et avec son vélo suspendu dans sa chambre, à côté de son lit, tel un objet rare et vénéré.

Son rêve, "que Mennecy organise une course F.F.C. (Fédération Française de cyclisme) avec

AIDE ET PROTECTION DES ANIMAUX

L'Association Aide et Protection des Animaux a vu le jour le 28 Mars 1984.

Son but est de venir en aide aux animaux en difficulté.

Elle fait adopter les animaux dont les maîtres sont défaillants ou obligés de s'en séparer.

Elle souhaiterait avoir le soutien d'amis des bêtes, par le biais d'adhésions annuelles :

membre actif : 50,00 F.
membre bienfaiteur : 100,00 F.
membre jeune : 30,00 F.

ou par des dons.
Notre numéro de C.C.P. Paris 2 946 90 W

(une adhésion de membre actif ne coûte que 4,16 F. par mois, moins de 14 centimes par jour) !

Un jour, l'Association vous aidera peut-être à sauver votre animal.

Pensez-y.
Merci pour lui et les autres.

A.P.A. (Aide et Protection des Animaux)
38, rue des lys 91540 Mennecey (499-69-67)

(il est inutile de se déranger à cette adresse les animaux à adopter sont dans un refuge à l'extérieur de Mennecey).

L'Association A.P.A. sera présente à la fête du Parc.

PARENTS D'ÉLÈVES

Le conseil Local F.C.P.E. du Collège "Parc de Villeroy" à Mennecey invite les parents d'élèves à leur Assemblée Générale qui aura lieu dans la salle polyvalente du Collège,

LE VENDREDI 5 OCTOBRE 1984 à 20 h 30.

En présence de Monsieur le Principal du Collège.

PHILATÉLIE

La Société Philatélique de Monsieur REY organise le samedi 16 Juin 1984, la sortie annuelle gratuite en car à PARIS, pour le musée postal et la carré Marigny (marché aux timbres).

Renseignements et inscriptions auprès du responsable de la société philatélique le samedi après-midi de 14 h 00 à 18 h 00 à la Maison des Loisirs.

ARGHOS

Les membres de l'Association ainsi que les sympathisants sont conviés à assister à l'Assemblée Générale annuelle qui aura lieu :

le MERCREDI 20 JUIN à 20 h 30.
à la Maison des Loisirs
65, Bd Charles de Gaulle à Mennecey.

L'Assemblée Générale sera suivie d'une projection de diapositives sur le vieux Mennecey par Messieurs Jusseume et Rey et se terminera par un buffet campagnard.

LES MAJORETTES DE MENNECEY

Le 18 Février 1984, les Majorettes de Mennecey étaient invitées à participer aux fêtes du carnaval de Renningen.

A la suite des contacts pris avec Monsieur Schnitker, Président du carnaval de Renningen, lors de la fête du Parc en Juin 1983, les Majorettes avaient préparé trois superbes parades.

Après le défilé d'entrée au son d'une musique magistrale, les petites ont effectué leur parade sur la scène et ont été chaleureusement applaudies.

Ensuite les grandes ont époustoufflé l'assistance par la magnificence de leur prestation avec les bâtons lumineux.

La participation des Majorettes à ces festivités a permis de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent à la ville de Renningen.

Les majorettes recrutent pour la rentrée prochaine en Septembre.

Renseignements au : 457.23.87.

ou : 457.07.96.

457 26 28
Informations
Menneçoises

SOS 3e AGE

Une section S.O.S 3ème âge va être créée après les grandes vacances, par la section de Gymnastique de l'âge Vermeil.

Tous renseignements vous seront communiqués dans le prochain Mennecey-Info...

LA M.A.L.C

Les sections de danse : Classique, jazz et moderne, l'atelier de Mime, le Yoga,

La Gymnastique Jeunes, Rythmique et sportive ou sportive,

La réinscription se fera en remplissant l'imprimé remis pendant le cours.

Seules, les personnes ayant participé pendant 1 an au cours pourront utiliser l'imprimé.

Le déposer à la M.A.L.C.

Inscription : A la maison des associations 7, rue de l'Arcade, les :

Samedi : 16 et 23 Juin de 8 h 00 à 11 h 30

Vendredi : 15 et 22 Juin de 16 h 00 à 18 h 00

Lundi : 18 et 25 Juin de 8 h 00 à 11 h 30.

JUILLET/AOÛT

1 semaine à Lamoura

pour 600 Francs.

Inscription auprès de Madame Cosson

à la Maison des Associations, 7 rue de l'Arcade 91540 Mennecey.

Pour passer vos vacances de neige à Lamoura Noël 84 ou Février 85,

2 dates à retenir : Samedi 15 Septembre 84 (vacances de Noël).

Samedi 22 Septembre 84 (vacances de février 85).

à la M.A.L.C. 7, rue de l'Arcade de 8 h 00 à 11 h 30.

ATELIER DE MINE

L'atelier de Mime vous invite à sa petite fête, le dimanche 24 Juin, à 10 h 30, à la Maison des Associations, 7, rue de l'Arcade 91540 Mennecey.

Venez nombreux !!!

Madame Cosson n'assurera pas de permanences pendant les vacances scolaires lors des 2 mois d'été.

Pour l'équitation, pensez à acheter vos tickets avant le 30 Juin.

LE CENTRE AÉRÉ

Il fonctionne tous les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Il accueille les enfants de 4 à 14 ans de 8 h 00 à 18 h 00, ce qui donne aux parents qui travaillent, une certaine tranquillité d'esprit.

Les enfants sont répartis par groupe de 12 du même âge, sous la responsabilité d'un Moniteur ou d'une Monitrice qui dirige leurs activités et qui les guide dans le choix de celles-ci.

Les enfants sont reçus à la M.A.L.C., où ils viennent par le car de ramassage qui les prend à la Jeannotte et au Centre Commercial Verville.

Ensuite, ils partent vers les sites appropriés aux jeux, aux activités sportives (piscine, voile, équitation) ou aux travaux manuels de découverte.

A MENNECEY, nous avons la chance de disposer du parc de Villeroy de 150 ha, qui permet, en pleine ville, d'être au coeur de la nature et d'en faire sa découverte.

Le midi, les repas sont pris en commun au stade. Pourquoi au stade ? Parce que là, nous avons des sécurités : tentes en dehors des grands arbres, Gymnase à proximité pour se replier en cas de violent orage, toutes commodités (points d'eau, sanitaires, etc...) Et puis le stade, pour beaucoup de nos enfants, n'est-ce pas le lieu de prédilection pour se dépenser, la partie de foot, la course, le saut, etc...

Les Moniteurs s'évertuent, par leurs recherches, à faire évoluer les enfants dans le cadre d'un thème qui varie à chaque période.

Afin d'intéresser les enfants et éviter une certaine lassitude, des activités nouvelles sont sans cesse recherchées. Actuellement, on envisage une initiation au Canoë-Kayak.

Lors des grandes vacances d'été, fin juillet et fin août, ne fait-on pas une fête où sont invités les parents. Il faut voir avec quelle ardeur, quelle joie, celle-ci est préparée. Chacun s'efforce de faire de son mieux, de donner le meilleur de lui-même afin que chants, danses et autres variétés soient une réussite.

"PAUL CEZANNE" HISTORIEN D'ART

Les grandes expositions trouvent auprès du Public, depuis quelques années, un retentissement extraordinaire. La dernière en date étant l'exposition BONNARD au centre Georges POMPIDOU.

Mais quelles sont les sources de ce nouvel élan vers l'art ?

Echapper aux problèmes du quotidien, peut-être, ou mieux connaître l'Art, son histoire, les phénomènes qui régissent la création ou simplement le plaisir de l'oeil.

Après l'anglais, l'allemand, le dessin, l'association PAUL CEZANNE ouvre, dès la rentrée 84, une section "HISTOIRE DE L'ART".

A partir de débats, projections, conférences, visites de musées, nous ferons cette démarche vers une meilleure compréhension de l'oeuvre d'art où chacun pourra trouver, là, un approfondissement de sa culture, ici, une détente, un loisir.

Inscriptions immédiates : Maison des Loisirs
L'association et sa nouvelle section vous attendent 65 Bd Charles de Gaulle, Tél : 457.32.20

SUR VOTRE AGENDA

16 Juin : Fête du Bridge en Hurepoix à l'Orangerie

16 Juin : Fête de fin d'année, section danse de la M.A.L.C., gymnase de Villeroy, 19 h 30

16 Juin : Fête des parents école maternelle de la jeannotte à 10 h 15.

17 Juin : 2ème Concentration Vans, customs, choppers, parking de l'av. Darblay.

17 Juin : Élection Européenne.

21 Juin : Spectacle de marionnettes école maternelle jeannotte 14 h 15.

22 Juin : 4ème prix du Conseil Municipal organisé par le Vélo-Club Menneçois 19 h 45 et 21 h 00.

23 Juin : Exposition d'arts plastiques à l'Orangerie.

23 Juin : Fête des sections de gymnastique, Gymnase Alexandre Rideau 14 h 00.

23 Juin : Rallye PARIS-SANCERRE de l'Association Cycliste les "Andains".

23 Juin : Cérémonies officielles du jumelage avec COUNTESTHORPE (Angleterre) parc de Villeroy à partir de 11 h 00.

24 Juin : Fête du parc : Grande kermesse toute la journée et représentations du Cirque PINDER JEAN RICHARD.

24 Juin : Croisière sur la Seine avec le club du 3ème âge et les Anciens Combattants.

24 Juin : MENNECEY Blois Cyclisme départ face à la piscine.

10 Juillet : Ramassage des encombrants : inscription au 457.29.33.

13 Juillet : Grand bal place de la mairie et grand feu d'artifice au Stade A. Rideau

14 Juillet : Grand bal centre Commercial Verville-Villeroy.

15 Août : Compétition bouliste (lyonnaise) Stade A. Rideau, toute la journée.

6 au 8 Septembre : Voyage à Jersey du 3ème Age et des Anciens Combattants.

11 au 16 Septembre : Exposition à la foire de Corbeil, de la Paléontologie.

15 au 30 Septembre : Voyage à Lamoura du 3ème Age.

16 Septembre : Course cycliste "Petite Reine"

LE CHOEUR DE VILLEROY

Après le concert en l'église de Font Vicomte, le Choeur de Villeroy se prépare pour la grande oeuvre "Jeanne au bûche" de Honnegger qui sera donnée successivement à la cathédrale de Troyes et celles de Reims, le 30 Juin, sous la direction de Doussard avec cours d'orchestres des villes citées.

Le Choeur de Villeroy sera présent à la Parc.

La commission municipale culturelle

vous propose dans le cadre de

L'ASSOCIATION

PAUL CEZANNE

d'améliorer vos connaissances en

- DESSIN
- PEINTURE
- ANGLAIS
- ALLEMAND
- HISTOIRE DE L'ART

début des cours :

1er OCTOBRE 1984

INSCRIPTIONS IMMÉDIATES ET RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SECRÉTARIAT

Maison des loisirs
65 Bd Charles de Gaulle

MENNECEY

TÉL. : 457.32.20

RENCONTRE

Maison des Loisirs
65, Bd Charles de Gaulle

Responsable : Christine Doyen 457.18.3

Bon déroulement de la "Bourse aux ventes d'été" : De très jolies occasions ont été réalisées à la satisfaction générale.

24 Juin : Fête du Parc.

"Rencontre" sera présente à cette manifestation et présentera les objets réalisés en cours. Objets qui pourront être gagnés dans une

Jeu 13 Septembre : Assemblée Générale de la Maison des Loisirs à 14 h 00.

La présence de tous les adhérents est souhaitable afin de décider la date à laquelle seront créés les ateliers. Les inscriptions seront prises ce

ENSEMBLE VOCAL

Dans le cadre de la fête du Parc de l'Ensemble vocal de Mennecey a le plaisir d'informer qu'il se produira en l'église St Pierre de Mennecey, le Samedi 23 Juin à 20 h 30 ; sera gratuite.

Deux parties composeront cette soirée :

une partie instrumentale avec un groupe de musiciens instrumentistes de l'île de France, tous conservatoire ;

et une partie vocale, où l'ensemble vocal de Mennecey vous proposera des oeuvres classiques modernes et de genres.

Bon nombre de nos choristes ont participé à l'atelier de chant choral de l'Essonne, sous la direction de Stéphane Caillat et présenté, dans le cadre de la Fête Départementale de la Musique de l'Essonne, le 20 Mai 1984 à Brunoy "L'Épave" en La Majeur de J.S. Bach (choeur et orchestre).

D'autres participants (à titre personnel) ont participé à la préparation de "Jeanne au bûche" de Arthur Honegger (texte de Claudel) pour le Festival de la Ville de Mennecey regroupant des éléments de différentes chorales.

D'autre part, dans le but de travailler l'ensemble vocal consécutive avec orchestre, l'Ensemble vocal de Mennecey recrute pour le mois de septembre des hommes "Basses et Ténors" et des "Sopranos et Altos".

Pour tout renseignements, deux

RENNINGEN



La Fanfare de Renningen a la fête départementale de musique.

Les manifestations à Renningen

Juin : - 1er : Course à pied dans la ville
- 2 et 3 : Fête en forêt avec groupe folklorique.

Juillet : - 7 et 8 : Fête d'été club aéronautique Léonberg.

Août : - 4 et 5 : Foire au petit bétail.

LEVITTOWN, Lundi le 23 Avril.
La Mairie de MENNECEY
Membres du Conseil Municipal
91540 MENNECEY.

Cher Monsieur le Maire,

Après être rentrés chez nous très fatigués mais vraiment heureux, nous pouvions raconter à nos familles de nombreux souvenirs merveilleux de notre séjour à Mennecey parmi tels gens formidables dont nous avons eu le plaisir de vous connaître.

Nous n'oublierons jamais l'accueil touchant que vous nous avez montré et l'amitié qui a été développée parmi notre peuple.

LEVITTOWN

Des collégiens Américains à Mennecey

La plupart de nos amis de Long Island (25 élèves + 3 accompagnateurs), ne pouvaient croire, à notre réunion "d'au revoir", que deux semaines étaient déjà écoulées et que l'heure de départ était arrivée, tant leur séjour à Mennecey les avait passionnés et touchés.

Le tourisme fut roi, Versailles, notre région, Fontainebleau, Paris, la Tour Eiffel, les bateaux-mouches, etc... sans oublier le "shopping", et nos amis durent parfois acheter des valises supplémentaires pour tout ramener.

Dans leurs bagages, chacun de nos visiteurs, les accompagnateurs inclus, étaient très fiers de rapporter la médaille de la ville de Mennecey sur laquelle leur nom était gravé, cette dernière leur avait été remise au cours d'une cérémonie présidée par Monsieur le Maire, responsable des échanges culturels et du jumelage. Ce soir là, les familles étaient conviées à la réception. Une distinction de

LE NOUVEAU BUREAU DE POSTE

L'agglomération de la Commune prenant de l'ampleur, au cours de ces dernières années, la construction d'un nouveau Hôtel des Postes s'imposait, Monsieur le Maire, dès 1970, demanda à l'administration des Postes et Télécommunications de bien vouloir inscrire au programme de ses constructions un nouveau bureau pour poste de Mennechy ; celui existant, devenant insuffisant pour la population qui s'accroissait.

Des contacts furent donc pris et un avant projet fut établi. Il fallait un terrain. La Commune mit à la disposition de l'administration une parcelle de 1 500 m² issue de la Z.A.C se trouvant entre la RN 191 et la rue du Champoreux.

Ce terrain jugé suffisant ne l'était plus quelque temps après et l'administration obtenait de la Société Levitt une seconde parcelle qui portait la contenance de 2 500 m². Quand le terrain fut acquis, l'administration n'eût plus les moyens de financement nécessaires à la mise en route du projet. Monsieur le Maire est intervenu plusieurs fois auprès du Ministre des Postes et Télécommunications, mais en vain.

Par la suite un projet nous fut présenté, en demandant à la Commune d'en assurer le financement. La dépense importante, de l'ordre de cinq millions de francs, dont le plan de financement avait contraint la Commune à s'endetter lourdement sans obtenir la propriété de l'immeuble à l'achève-

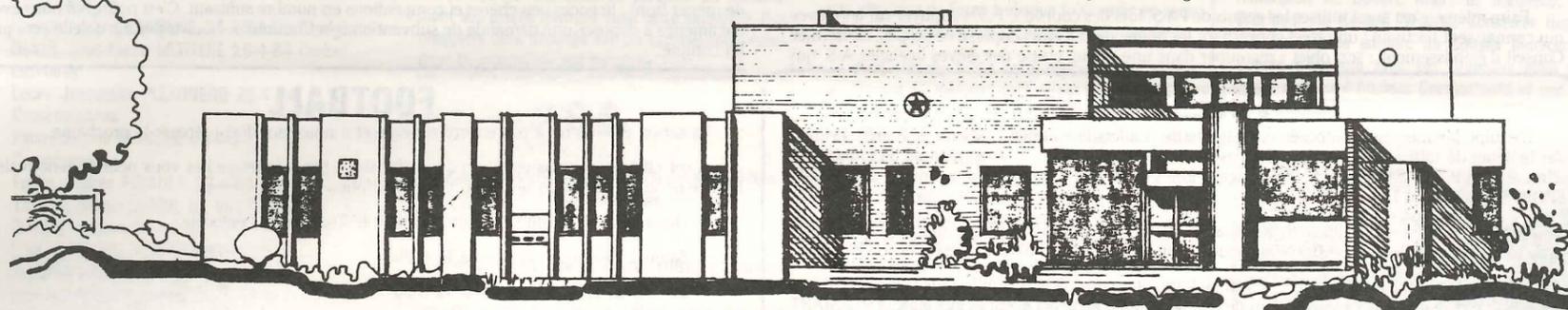
ment du remboursement des emprunts, n'a pas été acceptée par le Conseil Municipal.

Enfin en 1982, l'administration des Postes et Télécommunications se décide à la construction de l'Hôtel des Postes de Mennechy, par son propre financement inscrit sur l'exercice de 1983.

Monsieur le Maire et le Service Technique prirent connaissance du projet et l'étudièrent, avant de le présenter au Conseil Municipal. Celui-ci donna un avis favorable dans sa séance du 14 Avril 1983. La demande du Permis de Construire fut déposée le 1er Juin 1983 et reçue un avis favorable le 18 Août 1983. Les travaux furent programmés et débutèrent le 15 Mars 1984.

Actuellement, l'état d'avancement des travaux peut être vu par les personnes qui empruntent le Boulevard Charles de Gaulle, entre la perception et la Maison et des loisirs. Si tout va bien, l'ouverture des guichets est prévue pour Juillet 1985.

La construction aura un caractère architectural contemporain. L'immeuble est composé au rez-de-chaussée d'un hall de réception du public et de la salle des guichets, d'une zone de bureaux et la salle de tri pour courrier, à l'étage, un appartement de fonction pour le Receveur. Une cour de service est située au sud du bâtiment. L'accès du public se faisant par une allée située entre la Maison des loisirs et la Poste. Un parking étant prévu pour les usagers.



A PROPOS DE SÉCURITÉ

Le Conseil Municipal associé à la Gendarmerie, aux Sapeurs Pompiers, à la prévention routière, aux parents d'élèves et aux enseignants, entreprend un travail en profondeur dans le domaine de la sécurité.

Un budget de 40 millions de centimes a été dégagé pour 84 comme point de départ d'un plan qui s'étalera sur 4 ans.

Un effort particulier est fait en matière de prévention que ce soit, pour la circulation, (feux tricolores, signalisation, piste cyclable) ou pour les bâtiments et écoles.

Les programmes ont été étudiés en collaboration avec la protection civile et la gendarmerie.

De plus un programme éducatif en matière de sécurité routière est lancé dès cette année.

* Une piste mobile d'éducation routière a été mise à la disposition des écoles maternelles pendant le mois de mai.

* Les neuf CM2 de Mennechy bénéficieront du 4 au 9 Juin de cours pratiques de sécurité routière faits par la Gendarmerie sur une piste fournie par la prévention routière.

Dans ce programme la sécurité des biens et des personnes n'est pas oubliée. Le 5 Juin, en présence du Commissaire de la République, se réunira pour la 1ère fois à Mennechy la "Commission Municipale" de prévention de la délinquance.

Cette commission regroupera des enseignants, des représentants d'associations, des membres du parquet, de la gendarmerie, des affaires sociales et des élus qui, ensemble, chercheront à prévenir et à résoudre les problèmes posés par la délinquance et à éviter qu'elle n'entache la vie de notre chère Commune.

La sécurité, sous toutes ces formes, est l'affaire de tous et le Conseil Municipal en association avec le plus grand nombre d'entre nous espère rendre encore plus sûr et agréable notre cher Mennechy.

NOUVEAU DÉPART POUR RADIOVAL SUR 99,5 MHZ

RADIOVAL		GRILLE DES PROGRAMMES					MAI 84-03	
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
6								
7			« LES MATINS DE RADIOVAL »					
8	(Michel N)	Alain C	Jacques G				REVEIL MATIN	
9								
10	"ENFIN SEULES" Michel N	"L'OPUS A L'OREILLE" Jean Louis T Roth G Reportage R dans le Département	"VITAMINES" Jean Marc T	"ENTRE NOUS" Françoise G	CHANSONS FRANÇAISES Christine D	"SAMEDI MAGAZINE" Sylvain S	Serge P	
11						"TROCOVAL" Michel D ou Anne L	"L'OPUS A L'OREILLE" Jean Louis T Roth G	
12			"SYLVAIN/20" Sylvain S	MUSIQUE ET CHANSONS "AUTREFOIS" Patrick B		"INFOVAL" Françoise G		
13			RADIOVAL SERVICE					
14	"AMERICAN BOYS AND GIRLS" Vincent B	"si on CHANGEAIT UN PEU" ou "HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN"	"TEENAGERS" Christian B Alexandre Ch.	CHANSONS FRANÇAISES Sylvie		"ENTRACTE" Sylvain S Christine D	"MELODY JAZZ" Alain C	
15	"LAZER CLUB" Dominique Chan	"UN AIR DE FÊTE" Jacqueline A	"PROFESSION VOTRE" Jacqueline	"PARLONS-EN" Dominique CHAL		Hier Aujourd'hui Demain Patrick B	CINE TELE Jean Pierre B François M	
16								
17	TREMPLIN		DEDICACES		HIT PARADE DES VARIETES	"HIT DES CLUBS"	BEL CANTO Serge P	
18	DEDICACES Dominique CHAL	Patrick C ou Christian Q	Christian Q	DEDICACES "RETRO" Patrick B	Pascal D	Patrick C Christian Q	MUSIQUE RECREATIVE Jeanine/Claude	
19			INFORMATIONS LOCALES - VIE ASSOCIATIVE ANNONCES ANPE Anne L / Françoise G			"BON WEEK-END" Madeline B	Reportage dans le Département MUSIQUE RECREATIVE Jeanine/Claude	
20	MONDAY'S RYTHMES Thierry P	"BEL CANTO" Serge MUSIQUE CLASSIQUE André L	CHANSONS FRANÇAISES Christine D	JAZZ Denis Alain C	"MUSICAL BOX" Denis L Jack M	"AMBIANCE" Christine D Michel D Denis L Jean-Louis T	MUSIC SHOP Corinne	
21								
22	BANC D'ESSAI	"TIME POWER" Richard H	"TRAFFIC" Dominique CHAN	"PARIS BY NIGHT" Philippe G Eric L	"FUNKADEUC SHOW" Patrick C	"ESPACE LIBRE"	"DERRIERE LE MIROIR" Michel D	
23								
24								

La journée type est décomposée en trois tranches d'émissions :

— 20 h 00 / 24 h 00 — 13 h 00 / 20 h 00 — 7 h 00 / 13 h 00

Chacune de ces tranches s'ouvre sur un court flash d'actualités nationales et internationales (nous comptons dans un proche avenir utiliser les services d'une agence d'information spécialisée dans ce type de prestations destinées aux radios libres démunies de moyens journalistiques et de matériel).

Chaque émission s'insère dans une structure modulaire qui offre l'avantage de fixer les rendez-vous horaires, tous les jours de la semaine.

L'idée essentielle qui a guidé notre réflexion pour l'élaboration de la grille, a été d'adapter les programmes aux besoins spécifiques des auditeurs.

La mise en pratique de ce principe a conduit à imaginer, d'une part, un découpage horizontal de la grille, définissant la nature des émissions en fonction de l'heure d'écoute, et d'autre part, un découpage vertical, donnant la "tonalité" générale d'une journée.

7 h / 9 h Radioval au quotidien : des émissions où les différents aspects de la journée commencent à se développer (météo, horoscope, événements régionaux, programmes Radioval, programmes T.V.)

9 h / 13 h Priorité accordée aux émissions se faisant l'écho de la vie locale et associative s'adressant aux personnes restant à la maison (femmes au foyer, enfants, 3ème âge).

13 h / 17 h Priorité aux émissions d'intérêt local et aux productions réalisées par des jeunes visant un large auditoire.

17 h / 19 h Emission pour les jeunes

19 h / 20 h Une heure strictement réservée aux émissions d'intérêt local : informations, associatives, annonces A.N.P.E., spectacles et manifestations diverses dans la région.

20 h / 22 h Productions spécifiques variées.

22 h / 24 h Productions de jeunes animateurs relevant de genres plus marqués.

24 h / et au-delà : Programme de nuit : animation simple ou programme de musique en direct.

La journée du samedi est placée sous le double signe du "service" et de la "détente" avec une prépondérance des émissions de "service" le matin et des émissions de "détente" l'après-midi.

Détente toujours, le dimanche matin, tendance "culturelle" l'après-midi.

Outre le mercredi qui est par excellence la journée des "jeunes", nous envisageons pour les autres jours de la semaine les thèmes suivants :

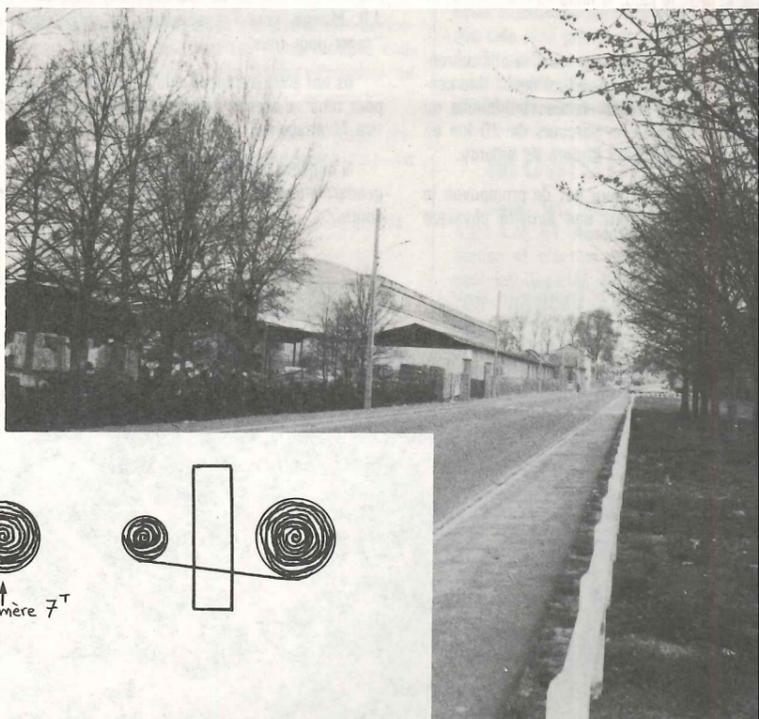
— Lundi : Journée de la femme. Effective déjà avec l'émission "Enfin seuls" 9 h-11 h.

— Mardi : Rediffusion de certaines émissions du week-end (signalées par le repère "R" sur la grille).

— Jeudi : Journée du 3ème âge. "Musiques et chansons d'autrefois" : 11 h — 12 h 30; "Dédicaces Rétro" 18 h - 19 h.

— Vendredi : Préparation du week-end des auditeurs annonces des spectacles et activités de loisirs pour les jeunes (15 h — 17 h) et les autres (19 h — 20 h).

ENQUÊTE SUR NOS INDUSTRIES (la papeterie Lecoursonnois)



a) Préparation de la pâte. Les vieux papiers sont broyés avec de l'eau dans un PULPEUR. Après avoir été stockée dans un cuvier elle passe dans des raffineurs coniques où elle est écrasée et laminée.

b) Transformation de la pâte en papier. Après passage dans un ÉPURATEUR CENTRIFUGE qui élimine les impuretés légères, la pâte est amenée dans la caisse de tête d'arrivée de la machine à papier.

Elle est diluée avec environ 100 litres d'eau par kilo de papier. Ayant amené une grande quantité d'eau pour homogénéiser le plus possible la pâte, il s'agit maintenant de l'éliminer pour obtenir le papier. La pâte est alors admise sur la table de fabrication constituée par une toile en maille plastique sans fin qui transporte le papier et au travers de laquelle s'effectue d'abord un égouttage naturel, puis un égouttage forcé par des caisses aspirantes à vide d'air.

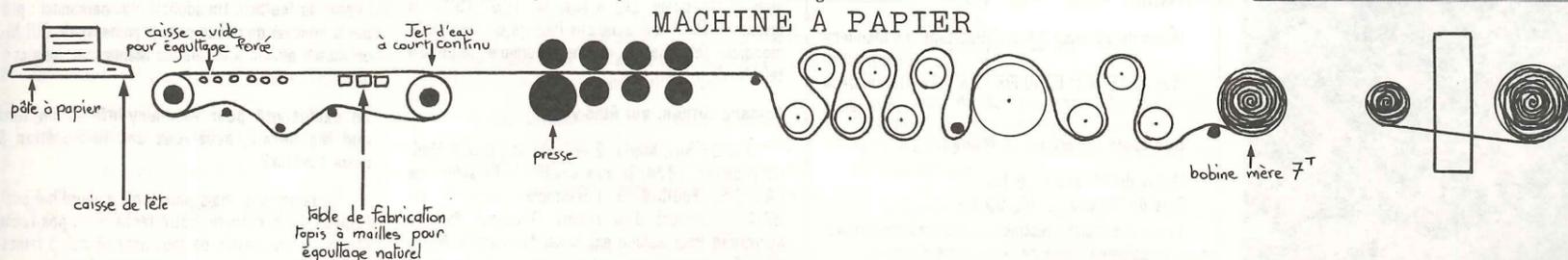
A la sortie de la table de fabrication, la feuille est déjà formée mais contient 80 % d'eau. Cette feuille, convoyée par des feutres, passe ensuite à travers des presses à rouleaux, qui éliminent une partie de l'eau contenue. A la sortie des presses, le papier contient encore 60 % d'eau. Il n'est plus possible à ce stade d'éliminer l'eau restante par des moyens mécaniques. On fait alors appel à la chaleur et le papier est introduit en sécherie.

La sécherie est composée de cylindres chauffés à la vapeur. Le papier passe sur ces cylindres et l'eau est évaporée à l'air libre. A la sortie de la sécherie, le papier est enroulé en bobine, mère de 7 Tonnes qui est ensuite reprise sur la BOBINEUSE pour être coupée à la dimension voulue et enroulée sur un mandrin, les bords affranchis et toutes les ruptures soigneusement collées.

Les eaux récupérées sous la table de fabrication sont filtrées à une station d'épuration, qui appartient à l'usine, et recyclées pour les besoins de la fabrication.

Dans l'usine, il n'existe qu'une seule machine mais elle mesure 100 m de long ! Voir le schéma. Une centaine de personnes y travaillent, dont 80 ouvriers. L'usine tourne en continu 24 h / 24 en 4 équipes de 6 H, elle ne s'arrête que le dimanche à 13 H pour reprendre le lundi matin à 5 h 00. L'usine fabrique 180 tonnes de papiers pour carton ondulé par jour et elle consomme une énergie de 380 KW/H par tonne de papier. Les dirigeants de l'entreprise permettent depuis plusieurs années aux élèves de 6ème du C.E.S. de visiter leur usine et d'apprendre ainsi comment se fabrique le papier.

MENNECHY—INFO remercie les dirigeants de l'entreprise et le personnel pour leur accueil et leur gentillesse.



CYCLISME

LE VÉLO CLUB MENNEÇOIS

organise le **Vendredi 22 Juin 1984**
le 4ème prix cycliste du Conseil Municipal
(en semi-nocturne)

1ère épreuve à 19 h 45 Séniors 1 et 2

2ème épreuve à 21 h 00 Séniors 3 et 4
Course d'1 heure

Circuit : Avenue du Bois Chapet, rue Jean-Jaurès,
rue Canoville.

"LES ANDAINS"

L'association cycliste "les Andains" ouvre
une section "cyclotourisme".

Déjà forte de six personnes intéressées par
ces sorties qui aident à découvrir notre belle
région, la section recrute Femmes et Hommes
désirant faire des randonnées dans un esprit
"cyclo".

Pour tout renseignement concernant cette
section ou les autres sections du club, il suffit
de téléphoner à son Président, Mr Michel Mar-
tin au 499.64.90.

FÊTE DU BRIDGE

C'est dans l'agréable cadre de l'Orangerie du
Parc Municipal de Villeroy que se déroulera cette
manifestation régionale le Samedi 16 Juin, de 14 h
à 21 h.

Après le vif succès du tournoi organisé par le
Bridge Club de Mennechy, le Dimanche 29 Avril 84,
la Municipalité accueillera cette fête du Bridge.

Outre un grand tournoi par paires, un challenge
des Écoles de Bridge du Hurepoix matérialisera les
efforts d'accueil et de développement de ce loisir
de l'esprit qu'est le bridge.

Beaucoup de monde en perspective pour le ras-
semblement annuel que le Comité Régional de la
Fédération Française de Bridge met sur pied en fin
de chaque saison.

Après les Joutes bridgesques de l'après-midi,
tous ces bridgeurs débutants ou confirmés, se
retrouveront autour du buffet.

Messieurs Jean-Jacques Robert Maire de Men-
nechy, Vice-Président du Conseil Général de
l'Essonne, Chargé des Communes, Conseiller Régi-
onal de l'Île de France, Georges Chevallier, Président
de la F.F.B., Gilbert Franco, Président du Bridge
Club de Mennechy et Claude Legras, Président du
Comité Régional du Hurepoix pourront alors féliciter
tous les participants, proclamer le palmarès régi-
onal de l'année, et les résultats du tournoi et du
challenge des Écoles de Bridge.

Nul doute que cette fête consacrera les efforts
de tous, et en particulier ceux de la Municipalité de
Mennechy et de son Club de Bridge pour assurer
l'ouverture et le développement du Bridge dans
notre région.

SEMAINE SPORT POUR TOUS

Durant une semaine les Associations sportives
de Mennechy ont ouvert leurs portes et mis leurs
installations et leur compétence au service de tous.

C'est ainsi que 500 élèves du Collège et une
centaine d'adultes, ont pu découvrir et pratiquer
des sports qu'ils ne connaissaient pas jusqu'alors,
comme le karaté, le judo, le hand-ball, le tennis, tir
à l'arc, tir, etc...

Cette semaine "sport pour tous" a été couron-
née dimanche 20 Mai par un "Biathlon". Une cen-
taine de personnes étaient venues en famille ou
entre amis participer à un parcours de 20 km en
vélo, et 3 km à pied dans le parc de Villeroy.

Le "Biathlon" avait pour but de promouvoir le
sport de loisir permettant une activité physique
régulière.



LA VIE SPORTIVE AU COLLÈGE DE MENNECY

L'association sportive du collège a pour objectif de regrouper dans des sections (gymnastique sportive, danse, athlétisme, rugby, basket, volley), des élèves du collège, volontaires pour pratiquer régulièrement l'activité ou les activités de leur choix (on peut venir le mardi soir ou le mercredi après-midi).

La particularité de l'A.S. est de recevoir des élèves de tous niveaux. La motivation de faire la même activité avec ses camarades, nous semble aussi respectable, et pas du tout contradictoire avec le progrès, que celle de venir uniquement pour faire des compétitions.

Bien sûr, nous avons aussi des élèves de bon niveau (en gymnastique par exemple, enchaînement de rondade, flip, saut périlleux arrière).

Notre préoccupation : faire cohabiter tous ces jeunes par le progrès dans la pratique et le respect des différences.

Nos compétitions sont aménagées à ces effets.

Cette année, 110 élèves ont pris leur licence. Et nous devrions pouvoir mieux faire : déjà la création de la section G.R.S. danse a permis à des 4ème et 3ème (notamment des filles) de venir régulièrement travailler alors qu'elles n'éprouvaient aucune attirance pour les autres pratiques. Ouvrir aussi aux motivations peu ponctuelles : qu'une classe lance un défi à une autre en sports collectifs : c'est possible le mardi soir.

Faire mieux, c'est aussi utiliser les acquis de l'A.S. lors des cours d'E.P.S. s'appuyer sur les élèves qui connaissent l'activité : un projet concernant les 5ème vient d'être adopté, à ce propos, au dernier Conseil d'établissement : son objet : regrouper dans une même classe des élèves licenciés A.S. qui

VOLLEY-BALL

L'équipe Menneçoise, composée en majorité de "Cadets 1ère année", nés en 1968, frôle l'exploit dès le début de saison 83. Dans le cadre des phases de qualification au championnat de France, elle élimine l'A.S.P.T.T. CAEN et le Stade Français. Elle s'incline de justesse devant l'équipe d'ASNIÈRES SPORTS par 3 sets à 1.

Qualifiée en Poule Excellence Régional après deux nouvelles victoires face au Paris Université Club et l'U.S. VAIRES, le C.S. MENNECY joue la saison 83/84 au meilleur niveau ÎLE DE FRANCE.

La première partie du championnat voit la domination du C.S.M. s'établir, puis peu à peu, démolie et privée à plusieurs reprises d'un de ses meilleurs attaquants devant l'U.S.M.A. et CLAMART. Ce n'est qu'à l'avant dernier match, joué à l'extérieur, face à CLAMART que nos jeunes imposent de nouveau leur loi par 3 sets à 0 sans appel et obtiennent, grâce à cette victoire, le titre de Champion d'Île de France.

Base de l'équipe Essonne, le six majeur du C.S. MENNECY compte aussi trois joueurs en sélection Ile de France dont deux, Nicolas CHAILLOUX et Nicolas FOUQUET, retenus pour une pré-sélection nationale.

Il est vraisemblable que nous verrons évoluer cette équipe au plus haut niveau du championnat de France la prochaine saison.

Bien que les structures et les moyens matériels du Club ne permettent pas la comparaison avec les grands clubs qu'elle côtoie, nous sommes persuadés que cette équipe de jeunes de MENNECY et des environs, pourra se surpasser et se hisser jusqu'à la Poule finale du championnat de France, ce qui serait à n'en pas douter une performance extraordinaire pour les joueurs, les dirigeants, le Club et la Municipalité ainsi qu'au niveau de la promotion de ce sport sur le plan Départemental.

Nous sommes persuadés qu'à cette occasion, vous serez nombreux à venir encourager notre équipe lors de nos matchs à domicile.



Brillant succès pour cette jeune équipe constituée de gauche à droite et accroupis, par : Jean-Michel THERS, Joël RABINOVICI, Yvan KATZ et Xavier BONETE et debout de gauche à droite : Nicolas FOUQUET, Philippe VIOLLES, Frantz LAVENU, Jean-Noël HEYRAUD et Nicolas CHAILLOUX.

PISCINE MUNICIPALE

Ouverture de la piscine le 12 Mai 1984

OUVERTURE AU PUBLIC

Période scolaire

LUNDI	11 h 00 à 14 h 00	16 h 30 à 19 h 30
MARDI	11 h 00 à 14 h 00	16 h 30 à 19 h 30
MERCREDI		11 h 00 à 19 h 30
JEUDI	11 h 00 à 14 h 00	16 h 30 à 19 h 30
VENDREDI	11 h 00 à 14 h 00	16 h 30 à 19 h 30
SAMEDI		11 h 00 à 19 h 30
DIMANCHE		10 h 00 à 19 h 30

Période hors scolaire

LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	11 h 00 à 19 h 30
JEUDI	
VENDREDI	
SAMEDI	
DIMANCHE	10 h 30 à 19 h 30
JOURS FÉRIÉS	

Tarifs

Moins de 16 ans : 3 Frs	} Habitants de Mennechy et limitrophes sur présentation de la carte jaune
Plus de 16 ans : 6, 50 Frs	

Habitants extérieurs à Mennechy :

Moins de 16 ans : 6 Frs
Plus de 16 ans : 10, 50 Frs

Toute reprise de vestiaire entraînera obligatoirement le paiement d'un nouveau droit d'entrée.

La fermeture journalière de la piscine pourra être portée à 20 h 00 suivant les conditions atmosphériques.

donc, toute l'année auroit 3 heures A.S. + trois heures de cours = 6 heures de pratique daire.

On touche là à une modification des rythmes scolaires, favorable, pensons-nous, à un de la connaissance de son propre corps (corrélation avec le cours de biologie...); un meilleur entre la dépense physique et les activités corporellement statiques.

L'administration supérieure suit avec intérêt cette expérience.

Ainsi le collège par le développement de notre A.S. joue un rôle non négligeable dans le compte de la dimension sociale et culturelle qu'est le sport.

Notre volonté : répondre encore mieux au rôle de l'A.S., motiver les enfants à une progression y compris jusqu'à l'inscription dans les clubs locaux.

Nous avons participé à la semaine sport pour tous dans cet esprit : une volonté d'ouverture et de coopération avec les clubs menneçois.

A l'inverse notre rôle est aussi de faire vivre dans la ville des activités n'étant pas envisagées sur le plan local : c'est le cas du rugby, de l'escalade.

Permettre à tous les enfants du Collège de pratiquer, c'est aussi leur offrir une licence reuise : 50 F. pour l'année : c'est le prix qu'ont versé les sportifs. Ceci étant, il est clair qu'il de mener front : licences peu chères et compétitions en nombre suffisant. C'est pourquoi ont été amenés à déposer une demande de subvention à la Commune. Nous espérons qu'elle en compte.

FOOTBALL

La saison 83-84 n'est pas encore achevée et il nous faut déjà préparer la prochaine.

A cet effet, nous vous communiquons les dates pendant lesquelles vous pourrez renouveler la licence de votre enfant ou procéder à une inscription :

— Dimanche 10 et Lundi 11 Juin, pendant le Tournoi de Pentecôte.

— Samedi 16 Juin de 10 h 30 à 12 h 30

— Samedi 23 Juin de 10 h 30 à 12 h 30

au stade de MENNECY.

Nous vous demanderons cette année un effort particulier. Pour ne pas alourdir le travail des dirigeants de la section Football, trop peu nombreux, il est impératif que vous procédiez à l'inscription de vos enfants pendant ces 4 jours.

Vous pourrez nous rapporter les licences en règle, les :

Samedi 23 et 30 Juin, toujours au stade de 10 h 00 à 12 h 30.

Nous ne pourrions procéder à aucune inscription pendant le mois de Juillet.

L'établissement et l'envoi des licences, pour que ces enfants puissent pratiquer le football, travail très prenant et très lourd et nous vous demandons votre concours pour que tous soient inscrits le 30 Juin au plus tard.

Vous espérant nombreux aux rendez-vous fixés, nous vous prions de croire, Chers Parents, à nos sentiments sportifs les meilleurs.

Il conviendra de se munir pour être en règle pour la saison prochaine : COTISATION

PREMIÈRE INSCRIPTION : POUSSINS nés entre le 01/08/74 et le 31/07/74

— 2 photos PUPILLES nés entre le 01/08/72 et le 31/07/72

— 1 fiche individuelle d'état civil MINIMES nés entre le 01/08/70 et le 31/07/70

— Cotisation RENOUELEMENT : CADETS nés entre le 01/08/68 et le 31/07/68

— Changement de catégorie : JUNIORS nés entre le 01/08/65 et le 31/07/65

— 2 photos SÉNIORS VÉTÉRANS

DES CHAMPIONS DE L'ESSONNE

Sur le circuit difficile de Bouray/Seine avaient lieu le Dimanche 20 Mai les Championnats F.S.G.T. de l'Essonne.

En féminines, la victoire revint à la Menneçoise Josiane Nivot (épouse de notre sympathique garagiste, rue de Milly), qui remportait le titre de Championne de l'Essonne. Un deuxième titre de champion de l'Essonne fut remporté par Pierre Hulin dans la catégorie des anciens (50 ans et plus), ce qui permettait au V.C.M. de remporter le challenge récompensant la meilleure équipe de l'Essonne.

Félicitations à ces deux champions.

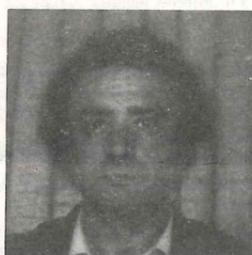
STAGES DE PLANCHE A VOILE et D

U.S. MELUN Voile vous propose 2 stages (filles et garçons) 8 ans minimum et 14 avril au 17 novembre 1984.

Pour tous renseignements et s'adresser à : Jean-Claude FAGNARD 7 rue de la République 91100 SAINTRY tél. : 075-30

ou André LAILLET 24, avenue de la République 77000 MELUN tél. : 068-24-44

5 QUESTIONS A.



5 questions à Armand Sitbon
Nouveau-Président de l'A.S.C.E.
Football.

Qu'est-ce que l'A.S.C.E.?

La section Football de l'association sportive de Corbeil Essonnes qui joue en 1983/1984 en division III Nationale. Elle a joué en 1982/1983 en division II Nationale avec des joueurs de renommée mondiale tels Piazza, ou de renommée nationale tels Nosibor, Blin, etc...

Armand Sitbon, qui êtes-vous?

J'ai 37 ans, marié, 2 enfants et j'habite Mennechy depuis 1974, je suis devenu le Président de l'A.S.C.E. Football à l'assemblée générale du 27/4/84 entouré d'un comité Directeur dont le secrétaire Paul Salaun est aussi Menneçois. Notre nouvelle politique est surtout axée sur la jeunesse et sur un recrutement régional. C'est à travers ces

Pour les lecteurs de Mennechy-Info, quelles sont vos références entre Mennechy et Corbeil?

Mennechy joue au niveau régional 2ème division et Corbeil est au niveau national. J'indique que le C.S. Mennechy est un bon club, d'où il est sorti encore, d'excellents éléments, grâce à l'école de Football. En tant qu'ex joueur de football à Mennechy, je souhaite que les relations entre Corbeil aillent grandissantes car mon souhait est la santé du Football de la région.

Quels sont vos souhaits immédiats?

Améliorer les structures d'un club de football, travailler à son redressement, développer une image de marque rejaillissant sur la vie économique commerciale et industrielle de la région, lancer une politique de recrutement en bonne intelligence avec tous les clubs de la région à tous les niveaux et avec tous les joueurs de la région, encourager l'essor du football. Un souhait plus personnel est de lever le rideau pour la jeunesse de la région à travers un match amical afin que les Menneçois puissent se mesurer à nos voisins.

En exclusivité pour Mennechy-Info quelles sont vos références entre Mennechy et Corbeil?

Certainement, mais plus tard, aujourd'hui, l'équipe qui m'entoure, notre tâche n'est pas de nous occuper de nous-mêmes, mais de nous occuper de la jeunesse de la région à travers un match amical afin que les Menneçois puissent se mesurer à nos voisins.

ÉTAT CIVIL

LES NAISSANCES

Gregory-Loïc TAILLADE 11-2-84 Courcouronnes
 Damien, Alain LEBRANCHU 15-2-84 Villeneuve St Georges
 Nicolas, David RIANDE 21-2-84 Evry
 Benjamin, Vincent MARTINEZ 19-3-84 Evry
 Élodie, Marie PAIN 27-3-84 Courcouronnes
 Laëtitia Claudia BRIMANT 31-3-84 Savigny-Sur-Orge
 Mathieu, Henri CADILHAC 8-4-84 Evry
 Sophie, Nicole BOUCHET 9-4-84 Evry
 Nathanaël Michaël BEYNEY 11-4-84 Pithiviers
 Laurent, Daniel BONNET 17-4-84 Soisy sous Montmorency
 Marion, Lucie PERNEL 17-4-84 Courcouronnes
 Jean-Philippe FRENILLOT 22-4-84 Courcouronnes
 Romain, Julien LAURENS 24-4-84 Ris-Orangis
 Benoît, Jean-Pierre DETHYRE 26-4-84 Corbeil-Essonnes
 Lucie, Jacqueline PIZZONERO 28-4-84 Courcouronnes
 Fanny-Jeanne MARCHE 29-4-84 Courcouronnes
 Émilie, Andrée PINAULT 29-4-84 Evry
 Thomas, Marie CHARIL DE VILLANFRAY 3-5-84 Levallois-Perret
 Damien, Claude RAIGNAULT 4-5-84 Corbeil-Essonnes
 François Araham LABASTE 7-5-84 Longjumeau
 Renaud, Frédéric BLIN 15-5-84 Courcouronnes

LES MARIAGES

Georges LAUMAILLE avec Fabienne PUYOO 25-2-84
 Pascal RONTET avec Martine JARRY 3-3-84
 Antonio ANDRADE avec Ingrid FORGET 10-3-84
 Marc FOUINAT avec Syntia RUBAN 17-3-84
 Michel GERARD avec Perlette RAMAROSON 24-3-84
 Michel BUSSEAU avec Michelle GAUX 7-4-84
 Dominique LACHAISE avec Guylaine MARANDEAU 28-4-84
 François PONSEN avec Isabelle SAVI 5-5-84
 Christian BROCARD avec Martine DUVAL 12-5-84

LES DÉCÈS

Fernande GASSE épouse BUIZARD 22-2-84
 Florinda SOUSAIN veuve MASA-GARCES 3-3-84
 Pierre MORAIN 24-3-84
 Augustine RESTOUX veuve NEDELEC 7-4-84
 Yvette PAILHAS veuve JAMET 9-4-84
 François VULLIEN 16-4-84

SERVICE — VACANCES

Notre Service de Gériatrie (4ème division) — de l'Hôpital Georges Clemenceau, Assistance Publique, à Champcueil, est habilité à recevoir dès le début de Juin, à la période des vacances, des personnes âgées seules, en couples ou à charge des familles et dont l'état nécessite assistance et soins.

Il vous appartient d'en faire la demande auprès de votre Médecin Traitant habituel qui pourra transmettre aux médecins et personnel du Service toutes informations nécessaires pour un suivi sérieux du traitement, des soins, éventuellement de la rééducation. A la fin de l'hospitalisation, le Médecin de famille sera directement informé de l'évolution de l'état de santé de son patient au cours du séjour.

Nous pensons que ces lits d'hospitalisation peuvent apporter à des familles ayant en charge des personnes âgées, la sécurité, l'assurance de soins de qualité et une surveillance de jour et de nuit.

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en charge pourront vous être données au 499 72 99 — Postes 349 et 350.

PETITES ANNONCES

A vendre : 104 SR - blanche - 1980 - 91.000 km phare anti-brouillard arrière - 16.000 Frs - tél. : 499 75 54 de 20 h à 22 h.

Cherchons familles d'accueil pour personnes handicapées mais assez autonomes.

Salaires correspondant au smic.

Pour tout renseignement s'adresser au service des placements familiaux spécialisés.

Centre de Soins de St-Michel-sur-Orge, rue de Verdun, tél. : 016-17-50.

Jeune fille de 21 ans, sérieuse, ayant déjà gardé des enfants cherche un emploi au pair pour le mois de juillet. Téléphoner à F. Gisselbrecht 99.72.01. qui transmettra.

vendre - Meuble à plans, métal laqué gris.

108 - Larg. 62 - long. 148

avec 800 plans à suspendre, cadastre Région Parisienne.

2000e - 1/5000e.

AMÉNAGEMENT ET ORGANISATION DU CIMETIÈRE

Le service Municipal assurant l'administration du cimetière, sous la responsabilité de Monsieur le Maire de Mennechy, a examiné quelles seront les dispositions à prendre, pour les années à venir.

Il devient nécessaire d'envisager le recensement des places pouvant devenir disponibles.

Les familles disposant d'une concession trentenaire expirée ou venant à expiration, seront informées et invitées à se rendre en mairie. Il pourra être facile de renouveler la concession ou la transformer de trentenaire en perpétuelle.

Le service Municipal va procéder au recensement des places rentrant dans cette catégorie. Une plaquette sera déposée sur les tombes concernées dont la concession est terminée.

P.O.S

Mise en oeuvre de l'élaboration du plan d'occupation des sols

Par arrêté en date du 2 Avril 1984, le Maire de la Commune de Mennechy a publié la liste des services de l'état associés à l'élaboration du plan d'occupation des sols, la liste des Communes limitrophes et a désigné le service chargé de réaliser les études nécessaires à l'élaboration du plan d'occupation des sols.

L'arrêté a été affiché en Mairie pendant un mois à compter du 9 Avril 1984 et peut être consulté aux jours et heures d'ouverture.

EXCURSION

Une visite de la centrale de Saint-Laurent-les-Eaux pourrait être organisée à l'automne. Se faire inscrire auprès de Monsieur Goddet.

Il s'agit en effet et tout d'abord de pouvoir grouper un nombre suffisant de personnes, afin de faire le plein d'un car.

La personne organisatrice est Monsieur Lacoste.
 Tél. au B.A.S. pour tout renseignement 457-03-83

ENCOMBRANTS

Les prochains ramassages se feront les :
 Mardi 10 Juillet, inscriptions jusqu'au Vendredi 6 Juillet
 et Mardi 11 Septembre, inscriptions jusqu'au 7 Septembre ;

Service voirie : 457.29.33

ANCIENS D'INDOCHINE

Il existe depuis le 14 Février 1981, une association d'Union Départementale des Anciens d'Indochine de l'Essonne. Son adresse : 3 av. Maurice Thorez, Tour 25, apt. 569, 91270 Vigneux.

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Ce qu'il faut savoir concernant l'Urbanisme et les travaux :

1) Les renseignements concernant l'Urbanisme, par exemple les possibilités de division, de lotissement ou de constructibilité d'un terrain, sont à demander au moyen d'un certificat d'urbanisme à prendre et à déposer en Mairie.

2) Tous travaux en limite du domaine public (bâtiments, clôtures, portails etc...) doivent avant commencement de travaux faire l'objet d'un arrêté d'alignement à demander en Mairie. Cet arrêté ne vaut pas accord pour la réalisation de travaux.

3) La construction, la modification ou la démolition de bâtiments quels qu'ils soient, est soumise à Permis de Construire ou Démolir à demander et déposer à la Mairie.

4) Les ravalements et réfection ou remaniage de couvertures sans modification des ouvertures ou du volume du bâtiment sont soumis à autorisation à demander à la Mairie.

5) Les échafaudages et dépôts de benues ou d'objets sur le domaine public sont soumis à autorisation à demander à la Mairie mais ils ne valent pas accord pour la réalisation des travaux.

6) Les installations d'Appareils d'assainissement, le raccordement à l'égout, les abaissements de trottoir pour création de porte charretière sont soumis à autorisation à demander et à déposer à la Mairie.

7) Le stationnement des caravanes : en dehors des terrains aménagés à cet effet est réglementé.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Municipale, dont les travaux d'agrandissement se poursuivent, est ouverte aux horaires suivants :

Lundi et Vendredi de 17 h à 18 h 30
 Mercredi de 9 h à 11 h 15
 Samedi de 9 h à 12 h 00

La cotisation, fixée à 40 F. pour l'année 84 peut à présent être réglée.

Nos relations avec les écoles nous ont permis, depuis la rentrée de Septembre 83, de prêter quelques 2000 volumes aux élèves, dans le cadre scolaire. Nous avons ainsi animé cinq ateliers-lecture pendant lesquels des jeunes de CP, CE1 et CE2 ont pu commenter et critiquer, deux fois par trimestre, une vingtaine de livres à chaque fois, après en avoir écouté la présentation et les avoir "disséqués".

A la rentrée 1984 nous espérons que toutes les classes de Mennechy profiteront de ces prêts ou de ces animations autour du livre. Du côté des adultes, nous essayons également de créer un Comité de lecture de romans.

Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rendre visite, nous sommes à votre disposition au 1er étage de la M.A.L.C. 7, rue de l'Arcade.

SECOURS POPULAIRE

Le secours populaire Français organise pour la 4ème année consécutive, un accueil familial pour des enfants du Nord, âgés de 6 à 11 ans, issus de milieux défavorisés. Il recherche donc pour les mois de Juillet et Août (du 1er au 29 Juillet et du 29 Juillet au 27 Août) des familles qui pourraient accueillir bénévolement chez elles, ou emmener en vacances un de ces enfants.

Si vous êtes intéressés par cette offre, si vous désirez plus de renseignements sur cet accueil, contactez le secours populaire Français, 39 rue des Gaulois 91260 Juvisy-sur-Orge.

Tél : 921 58 12, ou le Comité le plus proche de votre domicile.

BIENVENUE A...

Au garage Touring 34 bis, rue de la Fontaine :

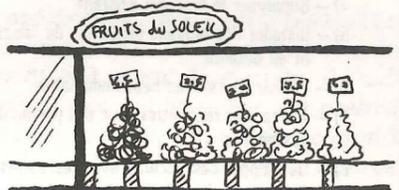
Réparation, Entretien de toutes marques.
 Agent Peugeot - Talbot.

S. Laye et J. Pene sont à votre disposition pour une consultation gratuite de votre véhicule.

Aux fruits et légumes, 7, rue de Milly,

ce commerce était attendu de tous, soyons lui fidèle.

Des travaux dans cette rue ont été une gêne pour son ouverture, aussi nous publions dans la joie le dessin fait par les enfants de la gérante.



RENTRÉE SCOLAIRE 84/85

Rentrée le 6 Septembre

Prévisions pour la rentrée 2 fermetures de classe à la Verville Primaire.

1 blocage aux Myrtilles Primaire.

Inscriptions :

- Jeannotte Primaire toute l'année
- Jeannotte Maternelle toute l'année
- Sablière toute l'année
- Ormeteau toute l'année

- Myrtilles Primaire - Mai-Juin-Septembre
- Myrtilles maternelle toute l'année de préférence le samedi matin.
- Verville Primaire toute l'année de préférence le samedi matin.
- Verville Maternelle le samedi matin.

Au cours de la réunion de la Commission Scolaire du 10 Mai qui présentait le budget aux Directeurs d'Écoles, les prévisions de classes de neige ont été définies :

- 2 Classes Primaires Jeannotte
- 1 Classe Primaire Ormeteau
- 1 Classe Primaire Sablière
- 2 Classes Primaires Myrtilles

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La commémoration du 8 Mai 1945 était jumelée cette année avec le 10ème Anniversaire de la création du Comité d'Entente des Associations de Combattants de Mennechy-Ormy qui regroupe : l'UNC-UNCAFN, les ACPG-CATM et l'Amicale des Anciens Combattants et Mobilisés de Mennechy.

Une première cérémonie s'est déroulée à 9 h 30 au Monument aux Morts d'Ormy à laquelle assistaient M. Maraninchi, Maire d'Ormy entouré de son Conseil Municipal et une délégation du Comité d'Entente avec ses Drapeaux, ainsi qu'un grand nombre d'Anciens Combattants et d'habitants d'Ormy.

Une deuxième cérémonie a eu lieu à 11 h 00 à Mennechy au Monument aux Morts à laquelle on remarquait M. Robert, Maire de Mennechy, Vice-Président du Conseil Général, Conseiller Régional d'Ile de France entouré du Conseil Municipal, le Comité d'Entente avec ses Drapeaux ainsi qu'un grand nombre d'Anciens Combattants et une nombreuse assistance.

Ensuite, une délégation du Conseil Municipal consultée par M. Robert et le bureau du Comité d'Entente se rendirent sur les tombes de nos camarades Manteau et Jacquet, anciens Présidents de l'UNC et de l'Amicale qui signèrent la convention constitutive du Comité d'Entente le 23 Février 1974.

De retour Place de la Mairie, il a été procédé à une remise de décorations par M. Le Tohic, Ancien de 14/18, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Au cours du vin d'honneur offert par la Municipalité, M. Robert remit la médaille de la ville de Mennechy aux délégués des Associations de Combattants qui participèrent à l'élaboration de la convention.

Au banquet qui réunit 66 convives dans la salle polyvalente de la Mairie d'Ormy, M. Maraninchi remit au Président en exercice du Comité d'Entente la Médaille de la Commune d'Ormy.



MEDAILLES DU TRAVAIL

Entouré de nombreux Conseillers Municipaux, Monsieur Robert, Maire de Mennechy a procédé à la remise des diplômes aux récipiendaires du cru 1984.

Après avoir félicité chacun, Monsieur le Maire invita l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Ont été diplômés :

Médailles d'argent (25 années)

Mmes Marie Bonnafous, Huguette Brunet
 Mrs Roland Bunel, Lionel Calligaro,
 Bruno Cerutti, Jean Cocher, Pierre Cognard,
 Claude Fayat, Claude Garnier,
 Jacques Hubrecht, Jean Lebert,
 Jacques Steckler, Guy Trembley,
 Donald Vigneau

Médailles de vermeil (35 années)

Mme Colette Lair
 Mrs Bruno Cerutti, Claude Michaut,
 Joël Heyraud, Gérard Petit.

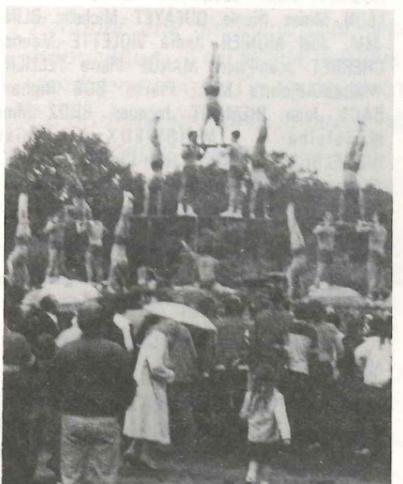
POMPIERS EN FÊTE

La première journée Départementale des Sapeurs-Pompiers s'est déroulée dans le cadre du Parc de Villeroy en présence d'un public nombreux avec au départ un soleil qui promettait.

Nous avons pu admirer au cours de cette manifestation une exposition de matériel ancien et nouveau, apprécier des exercices d'interventions couronnés par l'exhibition des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Tout était réuni pour le succès de cette première journée qui fut malheureusement perturbée par la pluie en fin de programme.

Mais, malgré tout ce fut un immense succès.



UNE NOTE DE MUSIQUE

Quelques questions nous sont posées régulièrement sur les tarifs de l'école de musique. Je pense qu'une information complémentaire est nécessaire.

Le déficit de l'école de musique étant très important nous avons demandé une étude obligatoire pour une augmentation supérieure aux 5,5 % légaux. Par suite de lenteur administrative, ce dossier n'a reçu une réponse qu'au bout de 4 mois après passage en commission des finances, les tarifs actuels n'ont pu être votés que par le Conseil Municipal du 9/2/84.

Le droit d'inscription demandé est valable pour l'année civile, c'est une pratique légale et courante à peu près partout, les tarifs de Mennechy n'ont été augmentés que des seuls 5,5 % légaux.

Comme il n'est pas pensable de faire supporter aux contribuables de Mennechy le déficit pour des élèves venant de l'extérieur, nous avons été obligés de fixer la cotisation pour ces élèves au montant réel du coût. Une solution intermédiaire a été instituée pour les élèves des communes limitrophes qui dépendent de Mennechy pour beaucoup d'activités.

Les professeurs titulaires sont astreints à un certain nombre d'heures. Par suite de l'organisation actuelle de l'école de musique nous avons pu bénéficier pour cette année d'heures restées libres, que nous avons regroupées sur le dernier trimestre de cette année scolaire. Ceci a permis une expérience d'initiation à la musique pour tous les C.P. de Mennechy, sans coût supplémentaire. Nous espérons que cette expérience aura été enrichissante pour tous, que cela aura permis à un grand nombre d'enfants de découvrir la musique et de désirer approfondir cette connaissance au sein de l'école Municipale de musique de Mennechy.

MUSIQUE EN FÊTE

8ème fête de la Musique organisée par A.D.I.A.M. 91 (Association départementale d'information et d'action musicale de l'Essonne) réunissant les Sociétés d'ARPAJON, BOISSY SOUS ST YON, DOURDAN, ÉTAMPES, LA FERTÉ-ALAIS, ORSAY, St MICHEL-SUR-ORGE, Les ULIS, VIRY-CHATILLON avec comme invités d'honneur : l'UCKFIELD BAND de l'East Sussex (Grande Bretagne) et l'harmonie de RENNINGEN (R.F.A.) (voir photo page 2).

Cette manifestation qui laisse un souvenir inoubliable aux mélomanes qui osèrent braver les intempéries, était présidée par Monsieur Jean-Jacques ROBERT, Maire de MENNECY, Vice-Président du Conseil Général et Conseiller Régional d'Ile de France, Monsieur LOBRY Conseiller Général, Mr KOENIG de l'A.D.I.A.M. 91 et en présence du Conseil Municipal de MENNECY.

Création d'une association : "Diabolo rencontre 91"

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE MENNECY EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du Trois Novembre Mil Neuf Cent Quatre Vingt Trois, L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Trois le 3 Novembre à 20 h 45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 Octobre s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT.

Étaient présents : MM. Jean-Jacques ROBERT - Maire - Jean-Pierre BOURIOT - André LÉON - Mmes Nicole DUFAYET - Michelle BLIN - MM. Joël MONIER - André VIOLETTE - Jean-Pierre MANGE - Pierre TELLIER - Maires-Adjoints - MM. Pierre BOE - Richard BACA - Jean BIEMONT - Jacques BROZ - Mme Madeleine MINSSIEUX - MM. Paul GUILLAUMET - Bernard LEBORGNE - Mmes Jocelyne CHABROU - Florence ARTIERI - MM. Yves BAFFREY - Maurice NIVOT - Mme Danielle LARZILLIERE - MM. Georges DALLEMAGNE - Bernard BOULEY - Michel POISSON - Jacques JUAN - Claude ROUMEJON - Daniel DICK - Dominique TRESGOTS - Jean-François ANGELLIER.

Absents excusés : Mme Françoise GISSSELBRECHT - Mme Mona GODEFROY
Pouvoirs : M. Maurice CHERRET à M. le Dr LÉON
M. Jean-Claude GILLES à M. VIOLETTE.

— LETTRE DU GROUPE "LA PAROLE AUX CITOYENS"

Monsieur Robert donne lecture de la lettre émanant de ce groupe d'élus au Conseil Municipal, et après les explications de Monsieur Dick, réaffirme sa volonté de laisser chacun s'exprimer selon sa conviction, que les opinions des uns et des autres soient émises sans pour autant que ce soit l'occasion de "cibler" personnellement tel ou tel des éléments composant l'Assemblée Municipale.

— CLASSES DE NEIGE

Le Conseil à l'unanimité adopte les propositions de Madame Blin Rapporteur de la Commission Scolaire relatives à l'organisation des Classes de Neige pour la Campagne 1983-1984.

— SONORISATION DU REFECTOIRE DU RESTAURANT MUNICIPAL "JEANNOTTE"

Le Conseil, après diverses interventions (MM. Tellier - Broz - Robert - Boe -) adopte la proposition de Monsieur le Docteur Léon relative à la mise en place au Refectoire "Jeannotte" d'un matériel de sonorisation et sa location aux Associations Communales qui utiliseraient cette salle pour leurs manifestations.

Le Conseil prend acte des diverses informations données par Monsieur le Docteur Léon relatives au fonctionnement du Bureau d'Aide Sociale (Prévision de Budget 1984 - Informatisation du Service - Extension du Centre Médico-Social - Agrandissement de la Halte-Garderie - Limite d'Age d'inscription des Anciens - Désignation du Docteur Angellier comme correspondant de la Ville au Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées (C.O.D.E.R.P.A.).

— MENNECY-INFO

Monsieur Bouriot fait part des Travaux de cette Commission, notamment en ce qui concerne le Bilan du N°19, l'étude d'un journal avec Publicité, l'étude d'une nouvelle formule de distribution du Journal, la Candidature de deux nouvelles personnes à la Commission, la mise en place d'un calendrier Mennecy-Info pour 1984, le sommaire du N°20 du Journal.

— PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Monsieur Violette donne connaissance des décisions prises par sa Commission relative au Plan d'Occupation des Sols.

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'établir un Plan d'Occupation des Sols pour la ville de Mennecy.

Désigne :

— Messieurs Violette - Baca - Gilles - Roumejon - Broz - Cherret - Mesdames Gisselbrecht et Godefroy - Membres de la Commission d'élaboration de ce Plan.

Demande, au titre de la loi du 7 Janvier 1983, que Madame Pirot, Urbaniste à la Direction de l'Équipement de l'Essonne, soit mise à la disposition de la Commune et soit chargée de l'étude de ce Plan.

Dit qu'un crédit de 40 000 Frs. sera ouvert au Budget Primitif de 1984, afin de pouvoir faire face aux dépenses qu'occasionnera cette étude.

— ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Monsieur Robert expose le dossier présenté par la Société ÉCO-ENERG en vue de prendre rang pour la mise en considération de notre dossier et l'attribution éventuelle d'une subvention. Une réunion de la Commission des Gros Travaux examinera plus en détail le programme à définir qui sera voté lors du prochain Conseil du 24 Novembre.

— COMMISSION DE LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Monsieur Tellier, Président de la Commission "Sécurité-Transports" fait part au Conseil Municipal de la possibilité pour les Communes de créer une Commission Communale de Prévention de la Délinquance, possibilité offerte par le Titre 3 du Décret N° 83-459 du 8/06/1983.

Cette Commission est une instance de concertation entre l'État représenté par ses Administrations et la Commune pour les domaines de Prévention de la Délinquance.

Cette Commission comprend 24 Membres dont le Maire Président, 8 Membres du Conseil, 4 Membres désignés par lui, 11 Membres désignés par Monsieur le Commissaire de la République.

Le conseil, à l'unanimité,

Accepte la constitution de cette Commission Communale,

Procède au vote à bulletin secret pour désigner :

1) — Membres du Conseil Municipal :

— M. Mange (29 voix) — M. Léon (26 voix) —
— M. Tellier (25 voix) — Mme Blin (25 voix) —
— M. Leborgne (24 voix) — M. Nivot (21 voix) —
— Mme Gisselbrecht (16 voix) — M. Guillaumet (14 voix)

2) — Membres désignés par le Conseil Municipal :

— M. Leterrier (26 voix) —
— M. Waignor (26 voix) —
— M. Menetori (26 voix) —
— M. Roche (25 voix) —
Bulletins nuls : 5

— SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT D'UNE DÉCHARGE D'ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA RÉGION DE JUVISY-S/ORGE — TRANSFERT DE SIÈGE.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable au transfert décidé par l'Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et le Fonctionnement d'une Décharge d'Ordures Ménagères dans la Région de Juvisy-S/Orge.

— SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE FONCTIONNEMENT D'UNE DÉCHARGE D'ORDURES MÉNAGÈRES DANS LA RÉGION DE JUVISY-S/ORGE — COMPOSITION DU BUREAU.

Le Conseil, après en avoir délibéré,

Emet un avis favorable à l'augmentation de la composition du Bureau décidée par l'Assemblée Générale du Syndicat Intercommunal.

— TIRAGE AU SORT "ENQUÊTE SUR LES TRANSPORTS"

Monsieur Tellier rappelle que le Conseil avait, lors de la mise en place de l'enquête sur les Transports, décidé d'offrir un Week-End à Lamoura à une personne tirée au sort parmi les réponses.

Le Bulletin N° 64 est tiré : Madame SALAUN — 24, Rue des Andains.

Le Conseil entend ensuite diverses informations relatives aux prochaines manifestations qui se dérouleront à Mennecy, et décide, à la suite de la demande de Monsieur DICK, de traiter du problème des Jeunes au cours d'une prochaine séance.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la Séance est levée à 1 h 00.

L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Trois le 24 Novembre à 20 h 45,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 18 Novembre s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT.

Étaient présents : MM. Jean-Jacques ROBERT - Maire - Jean-Pierre BOURIOT - André LÉON - Mmes Nicole DUFAYET - Michelle BLIN - MM. Joël MONIER - André VIOLETTE - Maurice CHERRET - Jean-Pierre MANGE - Pierre TELLIER - Maires-Adjoints - MM. Pierre BOE - Richard BACA - Jean BIEMONT - Jacques BROZ - Mme Madeleine MINSSIEUX - Françoise GISSSELBRECHT - MM. Jean-Claude GILLES - Bernard LEBORGNE - Mme Florence ARTIERI - MM. Yves BAFFREY - Maurice NIVOT - Mme Danielle LARZILLIERE - MM. Georges DALLEMAGNE - Michel POISSON - Jacques JUAN - Claude ROUMEJON - Daniel DICK - Dominique TRESGOTS -

Absents excusés : Mme GODEFROY — M. BOULEY

Pouvoirs : M. GUILLAUMET à M. ROBERT
Mme CHABROU à M. TELLIER
M. ANGELLIER à M. DICK

— ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Après avoir entendu l'exposé technique et financier fait par les Représentants de la Société ÉCO-ENERG, invités à assister au Conseil pour

LE CONSEIL

Par 23 voix et 8 abstentions s'engage dans l'intention de faire exécuter pour un montant estimé à 1 200 000 Frs. H.T., des Travaux d'Économie d'Énergie,

Demande la prise en considération de ce dossier et l'attribution d'une subvention au taux le plus élevé possible de l'Agence pour la Maîtrise de l'Énergie.

— ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur ROBERT,

LE CONSEIL

Prend acte des propositions faites, qui serviront de base à l'élaboration de la Section d'Investissement du Budget Primitif 1984, et qui comprennent en résumé 2 158 500 Frs. en faveur des Secteurs suivants :

— Social : 450 000 Frs. (Aménagement des Locaux Halte-Garderie-Centre Médico-Social).

— Scolaire : 243 000 Frs. (C.E.S. 30 000 Frs. — École de Musique 13 000 Frs. — Travaux dans diverses Écoles : 200 000 Frs.)

— Culturel : 410 000 Frs. (Travaux Bibliothèque 200 000 Frs. M.A.L.C. : 170 000 Frs. — Matériel C.M.L.C. : 40 000 Frs.)

— Sécurité : 372 500 Frs. (Passerelle 50 000 Frs. — Caserne Pompiers : 10 000 Frs. — Feux tricolores et diverses signalisations : 285 000 Frs. — Matériel : 27 500 Frs.)

— Sports : 100 000 Frs. (Aire de Jeux : 30 000 Frs. Arrangement de Terrains : 50 000 Frs. — Parcours Sportif : 20 000 Frs.)

— Patrimoine : 40 000 Frs. pour Travaux divers s/Bâtiments.

— Voirie : 427 000 Frs. (Travaux divers Rues : 87 000 Frs. — Éclairage Public : 30 000 Frs. — Matériel roulant : 300 000 Frs. — Matériel Divers : 10 000 Frs.)

— Animation : 66 000 Frs. (Matériel).

— Matériel divers : 50 000 Frs.

Le financement pourrait être le suivant :

— État : (D.G.E. 2 %) 43 170.-
— Département 135 000.-
— Charge Communale (Emprunt) 1 980 330.-

— ACTION JEUNESSE

Monsieur ROBERT, dans un exposé au Conseil, rappelle les actions menées par le Conseil Municipal depuis 1976, dans le cadre de la M.A.L.C. puis du C.M.L.C.

Il fait ensuite une analyse de la situation antérieure, de la situation actuelle et fait des propositions quant à une formule à appliquer pour les jeunes de 13 à 18 ans, les plus jeunes fréquentent assidûment le Centre Aéré.

- 1) — Établir un Horaire approprié
- 2) — Conditions d'Admission
- 3) — Encadrement nécessaire
- 4) — Supprimer le matériel existant
- 5) — Installer des moyens modernes de loisirs et de détente
- 6) — Prévoir des visites hebdomadaires
- 7) — Animer des rencontres avec des personnages en vue
- 8) — Développer des accords avec les autres sections et Associations locales
- 9) — Rechercher d'autres objectifs et dégager d'autres moyens

En ce qui concerne les plus de 18 ans, c'est un autre objectif à long terme, il s'agit de jeunes majeurs qui devraient rechercher leur loisir sur l'éventail proposé par les Associations Locales ou Régionales existantes.

Après discussion,

LE CONSEIL

Par 25 voix et 6 Abstentions, adopte le projet proposé.

— P.O.S.

Monsieur VIOLETTE fait un exposé sur l'avancement du dossier du P.O.S. et donne le calendrier des opérations à venir.

— CLASSES DE NEIGE

Madame BLIN rappelle que la proposition d'augmentation de Tarif qui avait été envisagée n'ayant pas eu l'agrément de la Direction de la Concurrence et des Prix, il a été envisagé une nouvelle solution :

— Les Tranches de ressources sont conservées au même taux qu'en 1983.

— Les Tarifs journaliers sont majorés de 5,50 % par rapport à 83.

Cette solution permettrait d'espérer une augmentation de 8,50 % des participations.

LE CONSEIL

Par 25 voix et 6 Abstentions,

Adopte le nouveau Tarif.

L'Ordre du Jour étant épuisé la Séance est

COMMUNE DE MENNECY EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du Seize Décembre Mil Neuf Cent Quatre Vingt Trois, L'An Mil Neuf Cent Quatre Vingt Trois le 16 Décembre à 20 h 45, Le Conseil Municipal légalement convoqué le 7 Décembre s'est assemblée au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques ROBERT.

Étaient présents :

MM. Jean-Jacques ROBERT - Maire - Jean-Pierre BOURIOT - André LÉON - Michelle BLIN - Joël MONIER - Maurice CHERRET - Jean-Pierre MANGE - Pierre TELLIER - Maires-Adjoints - MM. Pierre BOE - Richard BACA - Jean BIEMONT - Mmes Madeleine MINSSIEUX - Françoise GISSSELBRECHT - MM. Paul GUILLAUMET - Jean-Claude GILLES - Mmes Jocelyne CHABROU - Florence ARTIERI - MM. Yves BAFFREY - Maurice NIVOT - Mme Danielle LARZILLIERE - MM. Georges DALLEMAGNE - Bernard BOULEY - Michel POISSON - Claude ROUMEJON - Daniel DICK - Dominique TRESGOTS - Jean-François ANGELLIER.

Absent excusé :

Mme Mona GODEFROY

Pouvoirs : Mme N. DUFAYET à M. J.J. ROBERT
M. A. VIOLETTE à M. J.C. GILLES
M. J. BROZ à Mme F. GISSSELBRECHT
M. B. LEBORGNE à M. J.C. GILLES
M. J. JUAN à M. C. ROUMEJON

— RÉSIDENCE ÉDOUARD GAURAZ

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur ROBERT,

Après en avoir délibéré et par 27 voix et 4 abstentions,

Considérant que pour conserver la possibilité de garder un caractère Intergénération à ce problème, il y a lieu de participer aux travaux de construction et d'aménagement à hauteur de 1 900 000 Frs., 800 000 Frs. étant destinés à l'équipement et 1 100 000 représentant le prix non pris en compte dans le calcul du Financement P.L.A.,

Décide de participer à la construction et à l'aménagement de cette Résidence par le versement d'une somme de 1 900 000 Frs. à la Société d'H.L.M. "La "LUTÈCE", Constructeur,

— EXTENSION DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL

Le Docteur LÉON expose le rapport de la Commission d'Aide Sociale relatif à l'extension du Centre Médico-Social, afin de dégager des surfaces à utiliser pour les permanences des Services d'Aide Sociale de toutes natures :

— La création d'une Crèche Familiale.
— La création d'un Centre de Protection Infantile.

— L'extension de la Halte Garderie afin de porter sa capacité de 20 à 30 enfants.

Le coût de cette opération se monterait à : 2 073 110 Frs.

Des subventions peuvent être attribuées tant par l'État que par le Département et la Caisse d'Allocations Familiales, et on pourrait attendre : 1 405 952 Frs.

Ce qui laisserait à la Ville une Dépense H.T. de 767 158 Frs soit T.T.C. 791 250 Frs.

La commission des Finances a émis un avis favorable à l'adoption de ce projet.

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et par 29 voix et 2 abstentions,

Adopte la proposition faite par sa Commission d'Aide Sociale.

— VACANCES DE NEIGE

Madame BLIN fait part de l'organisation de Vacances de Neige du 17 au 24 Février 1984 et propose le tarif de séjour ci-après qui a été calculé comme pour les Classes de Neige en ne modifiant pas les Tranches de revenus et en augmentant de 5,50 % la participation familiale :

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et par 28 voix et 4 abstentions,

Adopte le Tarif.

— COMPTE ADMINISTRATIF 1982

Monsieur ROBERT donne lecture des documents qu'il a fait parvenir à chacun des Membres du Conseil afin qu'il ait une connaissance plus approfondie du fonctionnement des divers services, soit par leur organisation, soit par les coûts des avantages offerts à la Population.

Il donne ensuite lecture par Chapitres/Articles du Compte Administratif 1982, et se retire de la Salle afin de laisser le Conseil délibérer. Monsieur BOURIOT prend alors la présidence de l'Assemblée

Après avoir délibéré et par 25 voix et 5 abstentions,

Adopte le document qui lui est proposé duquel ressort les Dépenses et Recettes :

I — Investissement :

— Recettes : 8 491 930
— Dépenses : 5 207 357

— Excédent de Recettes 3 284 583

II — Fonctionnement :

— Dépenses : 25 334 100
— Recettes : 21 011 961

— Excédent de Dépenses 4 322 139

Adopte également le Compte Administratif "Assainissement" duquel il ressort les Recettes et les Dépenses :

I — Investissement :

— Recettes : 530 583
— Dépenses : 138 871

— Excédent de Recettes 391 712

II — Fonctionnement :

— Recettes : 1 173 511
— Dépenses : 397 431

— Excédent de Recettes 776 079

Monsieur ROBERT entre en Séance et redevient la présidence.

— BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 1983 :

Monsieur ROBERT présente le Budget Supplémentaire 1983 qui est lu par Chapitre/Article

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur ROBERT et la présentation du Budget Supplémentaire 1983,

Après en avoir délibéré et par 27 voix et 4 abstentions,

Adopte le Budget Supplémentaire 1983 s'équilibrant en Recettes et en Dépenses à :

I — Investissement : 17 932
II — Fonctionnement : 3 181

Étant entendu, que les Recettes nouvelles ne permettant pas de reporter la totalité du Déficit Fonctionnement, seul le Déficit propre à l'exercice 1982 est pris en compte, soit : 1 618 894 déduction des exercices antérieurs : 2 703 242 inscrit au Budget Primitif 1984,

Adopte également le Budget Supplémentaire 1983, du Service d'Assainissement et qui s'équilibre en Recettes et en Dépenses à :

I — Investissement : 530 583
II — Fonctionnement : 776 079

— ACQUISITION DE LA PROPRIÉTÉ LEWICKI — 3 Rue de la Croix Boissée

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité Autorise Monsieur le Maire à consulter le vice des Domaines.

— DÉSIGNATION DE MEMBRES DE LA COMMISSION

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité Entérine les propositions faites par :

— La Commission d'Urbanisme quant à la désignation de Monsieur URBERO.

— La Commission Économie et Emploi quant à la désignation de :

— Messieurs : MENATORY Jacques
OLLIVIER Alain
LEQUELLEC Alain.

— DÉNOMINATION DE SYNDICAT

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité Emet un avis favorable à la nouvelle dénomination "Syndicat Intercommunal des Communes de Ris-Orangis et Mennecy".

— MÉDAILLES DE LA VILLE

LE CONSEIL

A l'unanimité donne son accord, pour remettre la Médaille de la Ville à Messieurs TABUTEAU et TOHIC.

Cette remise aura lieu au cours de la Célébration des vœux de la Municipalité le 14 Janvier 1984.

— QUESTIONS DIVERSES

LE CONSEIL

Prend acte de la Démission de Monsieur BOURIOT de la Commission Information,

Et accepte la candidature de Madame LARZILLIERE.

Puis suivent diverses interventions (M. BOURIOT — ANGELLIER — MANGE — TRESGOTS)

L'Ordre du Jour étant épuisé, la Séance est

APPEL AUX POÈTES

Dans ce numéro de "Mennecy-info", nous avons le plaisir d'accueillir Vincent Bocquillon (20 ans), (un nouveau jeune) ! qui nous propose :

"Le président n'aime pas le camembert".

Marie-Jo Guillaumot nous offre quelques accents mélodieux avec "Musique". Pierre Colombel nous apporte sa "Nature Morte", Arlette Calle, un brin de joie "Joie Nouvelle", et Sylvain Staquet "Sur ce pont".

Talents cachés, dévoilez-vous ! Nous vous attendons chez Arlette Calle, 35 Avenue de Manassé à Mennecy 91540 (Tel. : 499.68.90.).

Le président n'aime pas le camembert

A ma droite le président
à ma gauche le camembert
applaudissez les deux combattants
ce combat est sans mystère
l'arbitre n'acceptera aucun caprice
il faut vaincre ou se taire
un arbitre coulant
et le match sera dur
un arbitre dur
et le match sera coulant
il est normal que le camembert
refuse un arbitre dur
il perdrait tout son élan.
Le président passe de la pommade
sur ses médailles
il n'a pas voulu les quitter
assis sur son piédestal
il est là, à regarder
son adversaire, le camembert.
L'affiche a fait recette
le Camembert-Président
ça devrait être une jolie fête.
La foule se presse à la caisse
cette femme est bousculée
et son baby bèle
la vente des tickets
a plus que marché.
Le camembert est à point
le Président serre les poings
l'arbitre se sert un coup de rouge
la foule attend l'issue du pugilat
en se grattant les avants bras.
Mais par un caprice des dieux
le camembert refuse
d'entrer sous les projecteurs
il a peur de s'écouler
pas de s'écrouler, mais de s'écouler.
La foule se déchaine, gronde
et mange ce pauvre camembert.
Le Président remercie l'arbitre
en le nommant premier ministre.

Vincent Bocquillon.

Musique

Ecoute la musique, écoute la cadence,
le rythme vient de loin, il ne te lâche pas.
La note rapide et vive
éclate et puis s'élanche
comme un jet parfumé.

La musique murmure, joue et pleure
sur le clavier de l'âme.
Elle câline, berce, envoûte et charme.
Elle est vivante, souvent obsédante,
compagne fidèle à tout instant.

Alors sous les doigts d'un musicien invisible,
un archet magique fait vibrer des notes
qui jaillissent dans une grande gerbe multicolore
sur un fond de velours pailleté.

Marie-Jo Guillaumot

Nature Morte

J'ai peur des fleurs crachées, écartelées,
J'ai peur du chaud soleil qui les enflamme,
J'ai peur de ce champignon de fumée
Qui brûlera les cheveux de ma femme,

Nature, j'ai peur de ton enfant fou,
J'ai peur de sa lumière vacillante,
Pauvre nature, violée par tes loupes,
J'ai si peur de leur haine triomphante,

Fraîche nature, bouche de l'espoir,
Je rêve ton corps dans les arbres verts,
Nature morte, triste tableau noir,
Ton sang perle sur mes yeux grands ouverts.

Joie Nouvelle

Laisse par la fenêtre accueillante,
pénétrer le printemps, ses senteurs,
ses couleurs, sa lumière brillante,
l'allégresse de la nature en fleurs !

Tout vit, tout rit, tout chante.
L'oiseau en habit des beaux jours
par sa joyeuse louange nous enchante,
et de la création, monte un chant d'amour.

L'harmonie des couleurs éclatantes
est une gamme chromatique
élevant le plus réjoui des cantiques
au Père de toutes grâces excellentes.

Arlette Calle

Sur ce pont

Cet homme sur ce pont
qui regarde passer à ses pieds
les derniers échos de la marée
ne rêve plus aux avions,
il voyage dans sa tête
au cœur de ses passions
loin de la ronde des saisons.
Aujourd'hui est jour de fête,
un poisson est passé à ses pieds,
le ventre tendu vers le ciel,
les yeux délavés
par les clameurs marines de l'arc en ciel.
Une péniche hisse sa voile
et s'en va sur l'Océan
cueillir les étoiles.
Songes au fil du temps.
Cet homme sur ce pont
a rompu les amarres de l'horizon
et il dérive au fil du temps.
Adieu lumière de la ville,
le regard emporté par le vent,
il découvre d'irréelles îles
aux silhouettes de géants,
aux formes de gouttes d'eau.
Cet homme sur ce pont
en traversant sur le macadam brûlant,
a été renversé par une auto...
Cette auto sur ce pont....

Sylvain Staquet.

faites connaissance avec ..

MENNECY ET SON HISTOIRE

CA Y EST — C'EST PARTI !

Il n'a pas fallu longtemps pour que divers amateurs du passé, intéressés par notre village se réunissent et décident de créer une Association régie par la loi du 1/7/1901.

"MENNECY ET SON HISTOIRE"

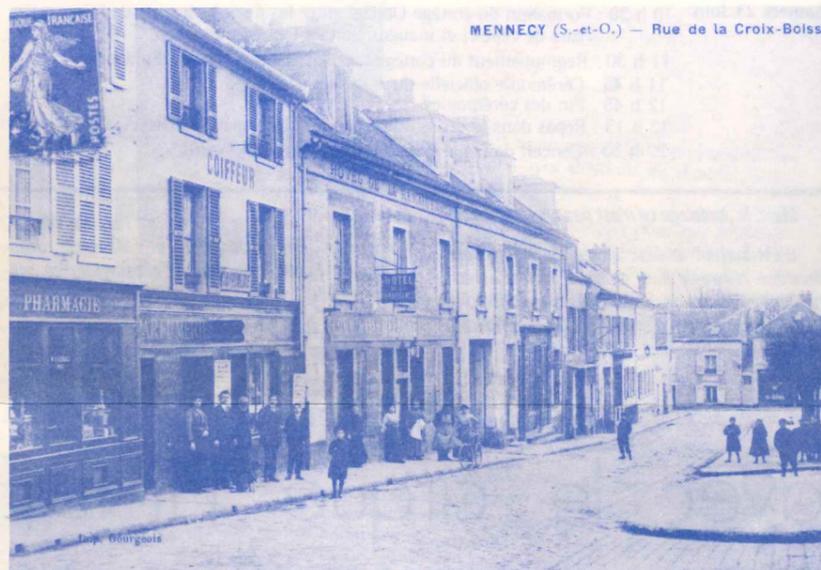
a pour but :

- la recherche et l'étude de l'histoire locale et des sciences s'y rattachant.
- la réunion des personnes s'intéressant à la recherche, la mise en valeur et la sauvegarde du patrimoine de notre Commune.
- l'entreprise en commun de travaux et la diffusion des études d'intérêt historique.
- l'organisation, par tous moyens appropriés, de toutes activités visant à favoriser l'intérêt de la population à l'histoire de la ville.

Ainsi, VOUS, historiens locaux, corps enseignant, amateurs d'archives, de livres anciens, de cartes postales, de souvenirs, même oraux, de fouilles archéologiques, artistes, associations locales et toutes personnes intéressées par notre commune.

ÊTES VIVEMENT INVITÉS A VENIR NOUS REJOINDRE

Pour tout renseignement, appelez le 499.63.19 avant 20 heures.



Mennecy à travers les âges (suite)

Les eaux : Jusqu'en 1900, la population vit sur ses puits particuliers ou publics. Notre maison haute et haut située, fut construite avec un réservoir assez élevé qu'on alimentait à partir d'un puits, à l'aide d'une pompe à bras. Mais j'ai connu dès ma jeunesse, un premier réservoir d'eau : cette maçonnerie cylindrique, ombragée de grands arbres, au bord de la route de Corbeil. Quand il était plein, il parvenait au robinet de notre premier étage un filet d'eau : mais en période sèche, il ne fallait pas que les jardiniers de Mennecy s'avisent d'arroser.

C'est en 1932 que la Société Lyonnaise des Eaux édifie le second réservoir, à côté du premier, un réservoir sérieux cette fois : la pression d'eau est forte et constante, mais... les vieux tuyaux éclatent souvent !

Le gaz : Cà, c'est un poème ! Si vous prenez depuis la rue de la Sablière, la rue des Sablons, vous arrivez devant le cimetière : à droite de la porte du cimetière, une bâtisse longue et basse : un bâtiment public d'ailleurs, car c'était... l'usine à gaz de Mennecy. Plusieurs anciens de Mennecy se souviennent de la cloche métallique du réservoir de gaz, au fond du jardin, on en voit encore la substruction circulaire.

La compagnie du gaz de Corbeil a relié le réseau de Mennecy, à celui de Corbeil et c'est pendant la guerre de 14-18 que beaucoup de raccordements privés furent installés.

L'électricité : Par contre, la concession de l'électricité attendra quelques années encore : demandée en 1921, elle sera réalisée en 1925. Pour l'éclairage, les demandes affluèrent : Mennecy recevait le courant sous 120 Volts et il n'était guère question d'électroménager.

Les écoles : les trois établissements scolaires construits vers 1865 subsistent en 1925 : trois pavillons reliés par deux longues galeries ; à un étage le pavillon central porte l'enseigne "école maternelle" celui de droite "école des filles" celui de gauche "école des garçons" — et cela suffisait pour une population d'environ 2 000 habitants.

L'église est stable depuis le XII^e siècle, bien que son clocher soit penché : la disparition du cimetière à son flanc ouest (on y trouve encore des ossements), le rétrécissement de la bande où rien ne doit être construit, ont nécessité l'édification d'un puissant mur de soutè-

nement lors de l'élargissement de la rue de la Croix et cela consolidé l'église.

En tous cas, l'urinoir existe le 4 juin 1855 : il est question au Conseil Municipal de son nettoyage : est-ce que cela a été fait ? Je l'ignore.

Le presbytère, en 1925, est installé là depuis plus de cent ans : c'est une solide construction ancienne, et, à l'époque où semble-t-il existait à Mennecy une communauté sacerdotale, je le trouvais moins beau que certaines demeures aux belles fenêtres à la Mansard, rue du Puits-Massé ou de l'Ormeteau.

La poste existe à Mennecy depuis le milieu du XIX^e siècle succédant à une boîte aux lettres obtenue sous la royauté.

Je l'ai connue d'abord rue de la Sablière : en 1925, on y entrait par l'escalier de gauche : c'était un large couloir fort suffisant pour la clientèle : les deux guichets mettaient face au public les "dames de la poste" à l'opposé de leur face-à-face d'aujourd'hui, les bureaux étaient, à ce renversement près, ce qu'ils sont aujourd'hui mais ne débordaient pas dans la maison qui, avec son entrée à double escalier, était réservée à l'habitation privée. Une cabine téléphonique coûtait 1/2 heure pour obtenir Paris.

Pendant une vingtaine d'années, la poste se transporta rue de la République, là où réside actuellement la famille JUDITH à côté de la gendarmerie que j'ai toujours connue là.

La poste revint après la guerre de 39-40 à son ancien emplacement en attendant mieux.

Personnellement, je la trouve très bien où elle est, mais c'est une opinion abominablement égoïste.

Voilà, j'arrête ici, et je suis sûr d'en avoir oublié, alors complétez en lisant le livre de Monsieur JUDITH. Certains trouveront que je n'en ai pas assez dit. D'autres que j'en ai trop dit.

Alors nous élaguerons...

Mais je vous propose de visiter Mennecy, et de le connaître par ses pierres. Cela aussi m'a passionné... et est émouvant.

Mais ce long discours, je le trouve encore insuffisant car je n'arrête pas de chanter notre Mennecy, avec mon cœur de vieil amoureux de ce village de mon enfance, de ma jeunesse, de ma vieillesse.

A PROPOS DE LITTÉRATURE DE JEUNESSE

Les éditions Gallimard viennent de lancer une nouvelle collection : "Découverte-Cadet".

Il s'agit de petits livres brochés de moins de cent pages (entre 80 et 100, selon les volumes) s'adressant à des enfants sachant déjà bien lire. L'éditeur les propose à partir de 8 ans. Chaque ouvrage traite d'un thème précis qui est abordé de façons très diverses. Par exemple, le n°1 de la collection "Le Livre des Fleurs" propose des poèmes (avec, en fin de volume une table des poèmes) permet de connaître le titre du recueil dont le poème est extrait, des conseils pour réaliser un herbier, un lexique des fleurs, de nombreux dessins en couleur pour reconnaître les fleurs sauvages, quelques notions de botanique, des renseignements pour cultiver des plantes en pots, des informations sur les abeilles et les fleurs... cela va même jusqu'à des recettes de cuisine (omelette de pissenlits, tarte de roses...) sans oublier le langage des fleurs et les différentes façons de composer un bouquet. C'est dire si le sujet est entièrement traité, mais certaines informations sont nécessairement oubliées. Les enfants qui veulent en savoir plus sur la Tour, déjà une idée précise du sens de la recherche, les ouvrages, dictionnaires et/ou encyclopédies compléments ou les précisions dont ils ont besoin.

Tous les autres volumes de la collection ont été publiés de la même idée : présenter un sujet sous des aspects les plus divers, des plus sérieux aux plus cocasses. Ainsi, pour le n°2 consacré à la Tour Eiffel, cela va du nombre de rivets (1 050 841) à l'histoire très rigoureuse sur les conditions de construction de la Tour, en passant par un petit poème "de l'Oie de la Tour Eiffel" et un lexique dans lequel sont recensés quelques termes ayant trait à la Tour. Autre exemple, le numéro 5, le "Livre de l'Hiver" apporte des informations sur la neige, les empreintes des animaux, sur la façon de fabriquer un arbre... L'ensemble est, comme pour les autres volumes, "parsemé" de petits poèmes.

Un seul volume échappe un peu à cette règle : le n°4 de la série : "Le Livre des découvertes et des inventions". Il présente, par ordre chronologique, toutes les grandes découvertes et les grandes inventions de l'Humanité (comme le titre l'indique !), depuis l'homme préhistorique jusqu'à nos jours, en passant par le pithécantrophe qui se sert d'un bâton comme outil jusqu'aux premiers pas sur la Lune. Le livre est très agréablement et on y apprend beaucoup de choses parfaitement inutiles. (Savez-vous, par exemple, que le chewing-gum date de 1881 et qu'il a été fabriqué par un certain Thomas Adams, qui a une ancienne recette Maya ?)

Sont parus dans cette collection, les "des Fleurs", "de la Tour Eiffel", "des découvertes et des inventions", "de l'Hiver", "de l'automne", "du printemps", "de l'été", "des marins", "de mon chat", "de la montagne", "du ciel".

MENNECY EN FÊTE

JUMELAGE MENNECY COUNTSTHORPE

TRADUCTION DE LA PAGE 1

A TOUS NOS AMIS DE MENNECY,

Je vous envoie mes meilleurs vœux et tiens à vous dire à tous combien je suis heureux d'être le représentant de COUNTSTHORPE lors de notre Jumelage officiel avec MENNECY au mois de Juin.

Ma visite à MENNECY sera également ma première visite en FRANCE et je puis vous dire toute mon impatience de vous rencontrer et de forger le lien qui unira nos deux communes.

Les membres du "Parish Council" et ceux de notre association de Jumelage m'ont dit que vous habitez un très beau village doté aussi d'un Parc superbe et que ses habitants étaient des plus charmants possible.

En Angleterre, nous avons un proverbe qui dit : "Les grands chênes issus de petites graines, s'élancent".

Nous tous à COUNTSTHORPE, espérons un long et heureux Jumelage avec MENNECY et notre plus cher désir est que les graines d'amitié que nous allons semer en Juin pousseront fortes et pleines de santé pour de longues années à venir....

David JENNINGS
Chairman of the Parish Council.



1984, is a new "step forward" pointing to the politics of opening and friendship which we lead with villages similar to ours towards countries of different languages.

To day, quite numerous, are the "Menneçois" for whom RENNIN-GEN is a very attractive city and we like to remember their main square, their steeple and their city hall and at this point we now address each other by our first name !!!

Last year the visit of the 3rd class of the MENNECY College in LONG ISLAND, U.S.A., gave the opportunity to the student's parents this year to host the young Americans and give them a chance of having FRANCE "at the tip of their fingers".

On June 23rd and 24th, during our annual Festival, and following some 3 years of becoming engaged, we will materialize our friendly links by an official twinning with COUNTSTHORPE, LEICESTERSHIRE.

We are not, as a whole, asking, as you well know and wish, to have strict official meetings, although sometimes necessary, but instead we have a strong desire to just invite our British friends in the warmth of our homes, to talk to them about our customs, our habits and our feelings.

In so doing, we are working in friendship towards union, peace, comprehension which will give our children the possibility to improve their knowledge in foreign languages, and discover different citizens of our modern world.

"Welcome to you people of COUNTSTHORPE ! MENNECY is an open city for you"!!

Jean-Jacques ROBERT,
Maire de Mennechy



Jumelage 23 Juin 1984
Avec Countesthorpe

Une délégation anglaise sera présente au jumelage, le 23 Juin 1984.

Celle-ci sera conduite par Messieurs Jean-Jacques ROBERT, Maire de Countesthorpe, et HOFFLER, Président de l'Association de Jumelage.



MENNEÇOIS,

Si un jour vous traversez la Manche, mettez le cap en tenant bien votre gauche vers le cœur de l'Angleterre.

Après Londres en direction de Leceister en bordure de l'autoroute, au cœur d'un vallon, cachée dans la verdure, bien groupée autour de son église, une charmante cité de 7 000 habitants, Countesthorpe.

Juillet 1981, une Commune consciente de son développement scolaire, associatif, de l'aspiration de ses familles : Mennechy.

Une Commune avec une association dynamique "Twinning Association" voulant offrir l'hospitalité de ses habitants et une meilleure connaissance de ses coutumes : Countesthorpe.

Une aimable et efficace "Agence Matrimoniale" le Conseil des Communes de l'Europe.

Ces trois composantes bien dosées aboutirent en Octobre et Décembre 1981 à des rencontres.

Des cars, des trains, des avions traversèrent le "Channel" résonnant de la joie d'habitants, de colégiens de nos deux cités.

Ainsi se fortifia petit à petit notre amitié.

Derrière les murs de briques, dans des intérieurs douillets sentant bon le café et le thé, en foulant l'épais tapis de gazon des "Gardens" soigneusement entretenus, au milieu des serres où s'épanouissent des orchidées vous pourrez à loisir batailler avec la langue de Shakespeare profitant de la grande mansuétude de votre hôte.

Surtout vous découvrirez le copieux breakfast, le chaleureux five o'clock tea, le collégien sous sa casquette, dans son blazer, le Bobby au regard protecteur, le livreur de lait, etc...

PROGRAMME DES FESTIVITÉS

- Vendredi 22 Juin 18 heures : A l'entrée de MENNECY au lieu dit "La patte d'oie", barette commémorative dévoilée en présence des Officiels.
18 h 15 : Accueil place de la Mairie avec participation de la Fanfare et des majorettes de Mennechy.
18 h 30 : Conseil Municipal extraordinaire.
19 h 30 : Pot d'amitié.
- Samedi 23 Juin 10 h 30 : Formation du cortège Officiel entre les deux bâtiments de l'Orangerie. Visite de celle-ci et inauguration de l'exposition.
11 h 30 : Regroupement du cortège au niveau des escaliers "Epidaurus"
11 h 45 : Cérémonie officielle du Jumelage
12 h 45 : Fin des cérémonies.
13 h 15 : Repas dans le cadre du restaurant Municipal de l'Ormeteau.
20 h 30 : Concert de l'ensemble vocal en l'église St Pierre.

Mais, le Jumelage ce n'est pas seulement cela !

C'est surtout le désir qu'ont deux communes, deuxième cellule de base de notre société après la famille, en dehors des mouvements politiques, des chaos de ce monde, d'établir des liens d'Amitié et de Paix.

Le 23 Juin, dans le cadre du Parc de Villeroy, Monsieur David Jennings et Monsieur Jean-Jacques Robert, nos Maires, cimenteront ce souhait commun.

Nous vous convions à cette cérémonie, apportez tout votre enthousiasme,

Et, tous ensemble, nous pourrions souhaiter à cette union :

"Good Luck".

Joel MONIER

LE COMITÉ DE JUMELAGE

Monsieur MONIER
Monsieur BOE
Madame HILLION
Monsieur NICE
Madame PEYRELONGUE
Madame PRESLE
Monsieur RÉMY
Monsieur SAUVAGEOT
Madame GILLES
Madame BAAN
Madame ROCHER
Madame GUIARD
Madame BAZOT

LA FÊTE DU PARC avec le cirque PINDER — JEAN RICHARD



La fête du parc est toujours un événement à Mennechy parce que les associations, en y participant, créent cet extraordinaire lien entre les professionnels du spectacle et les habitants. C'est d'abord grâce aux Associations que la fête est populaire.

Cette année, la fête du Parc va prendre un autre aspect. Elle gardera son caractère grâce au dynamisme indispensable des participants qui seront présents, mais le spectacle professionnel va changer.

Pas de chanteur ou d'imitateur, mais un grand cirque parmi les grands, Le Cirque Pinder Jean Richard qui donnera trois spectacles à 14 h 30, 17 h 30 et 21 h 00.

Le cirque sera présent toute la journée du 24 Juin, avec sa grande ménagerie.

Si les places sont payantes, (on peut les acheter à la M.A.L.C. auprès de Madame Cosson et à la maison des Loisirs auprès de Madame Leduc), les associations qui entourent le cirque pourront vous faire gagner près de 500 places gratuites pour les séances de 17 h 30 et 21 h 00.

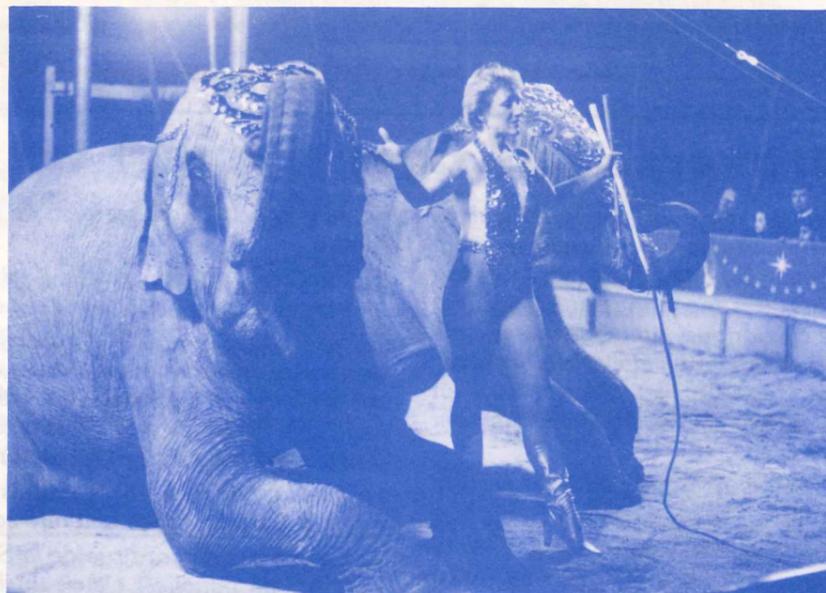
Plus l'on participera aux activités des stands des associations, plus on aura de chance de gagner une place gratuite pour le cirque.

Cette fête du Parc exceptionnelle clôturera une fin de semaine particulièrement active puisque le vendredi soir, le 22 Juin, entre 19 h 30 et 22 h 00, nous aurons le 4ème prix de la Municipalité — 2 courses cyclistes organisées par le V.C.M. — qui empruntera le parcours suivant l'avenue du Bois Chapet, la rue Jean Jaurès et la rue Canoville.

Le 23 Juin, le Jumelage avec la ville Britannique de Countesthorpe sera encore un événement remarquable, dans le même esprit que notre Jumelage avec Renningen et les échanges avec nos amis Américains de Levittown.

La fête du Parc se devait donc d'être extraordinaire. Elle le sera grâce au cirque Pinder Jean Richard entouré des associations Menneçoises.

Venez nombreux, nous sommes prêts à accueillir plus de 10.000 personnes !



LE PINDER JEAN RICHARD NOUVEAU EST ARRIVÉ

La sympathie que l'on veut bien nous témoigner nous encourage à présenter un spectacle de grande qualité dont tous les numéros ont leur raison d'être.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, les célèbres jockeys CAEVAGNA réaliseront des prouesses pour donner le rythme au spectacle. La dernière pirouette achevée, la superbe Christina MEYER apparaîtra entourée par des éléphants asiatiques.

La reprise exécutée avec beaucoup de facéties par nos amis les clowns : CAPUCCINO, FOOTENRICO, augustes de soirée, permettront de faire attendre avec éclats de rire l'installation du matériel de la jongleuse sur fil Michelle d'ANGELO dont le talent est égal à celui de son père, Carmel d'ANGELO, auteur des musiques de notre spectacle.

Puis, l'apparition des BESKID, magnifiques jeunes gens du Cirque d'État de POLOGNE, performants maîtres en voltige et barre russe. Un grand moment avec des artistes venus de l'Est.

Renouant avec la tradition du cirque, ARTIDORO et son taxi comique entraînera les fous rieurs dans la salle.

Au trapèze, le duo CAVALLI amènera l'émotion que le public ressent pour les numéros à haut potentiel que.

L'entr'acte sera précédé d'un numéro de cavalerie avec six magnifiques frissons et six magnifiques poneys présenté par le Maître Ecuyer Willy MEYER.

Après le cornet ou l'esquimaux, le grand frisson avec les douze lions du Soudan de Kid BAUHAUS.

Puis un retour vers la POLOGNE avec la très belle Halina WOJTYLA à la couplee (des liens de parenté l'unissent avec notre vénéré SAINT-PÈRE).

Ensuite, place aux clowns avec les FRANK-CELE, musiciens et amuseurs publics.

Encore le grand frisson avec TANYs défiant les lois de l'équilibre, et la célèbre troupe de jongleurs, les RAMOS.

Gilbert YEUK fera tourner ses assiettes en défiant les lois de la pesanteur et Christina MEYER reviendra avec ses chiens footballeurs.

Les BESKID présideront le final avec un numéro de bascule de très haut niveau (5ème hauteur) qui leur vaut à chaque spectacle un rappel frénétique de la part du public.

La fête sera complète quand tous les artistes franchiront les barrières pour aller remercier le public dans les gradins en guise d'au-revoir.

LE COMITÉ DES FÊTES

Melle ARCHENAU
Monsieur BAFFREY
Monsieur BIEMONT
Monsieur BOE
Mr et Mme BOUHIER
Monsieur BOURIOT
Mr et Mme CARTIER
Monsieur DARDING
Madame GISSELBRECHT
Monsieur GUERINET
Monsieur GUILLAUMET
Monsieur IMBAULT
Monsieur LE GAL
Monsieur MOSSIÈRE
Mr et Mme NELLEC
Monsieur POISSON
Monsieur RIVIÈRE
Mr et Mme ROLLIN
Madame SANDRIN
Monsieur MASSELIN

"LES ASSOCIATIONS A LA FÊTE DU PARC"

Pompiers
J.K.C. (Judo-Karaté-Club)
Philatélie (Mr Rey)
Guides
Escrime
Choeur Villeroy
A.P.E.I.
Majorettes
Photo-Club
Myopathes
Philatélie (Rivière)
Comité entente anciens Combattants
Mennechy-Loisir
Informatique
Rencontre
V.C.M. (Vélo-Club-Menneçois)
Coudray Montpensier
Archers de Villeroy
Age d'or
Cibistes
Amicale Laique
Andains
Sablière/Ormeteau
Jumelage/Paul Cézanne
Tennis
Tir
Scouts
Radioval
Amicale Bouliste

CIRQUE 1854-1984

PINDER JEAN-RICHARD

NOUVELLE DIRECTION

POUR SON 130^{ème} ANNIVERSAIRE
LE CIRQUE DU RIRE!
LE CIRQUE DE LA JOIE!

LOCATION :
Maison des loisirs, 65^{ème} ch de Jaille.
M.A.L.C., 7^{ème} rue de l'arcade.